

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Europe et communauté de défense

Le problème posé par la Communauté européenne de défense (C.E.D.) continue à dominer toute la situation internationale. Il est devenu un facteur de discussion, voire de trouble dans les rapports entre les Russes et les Alliés occidentaux. A Berlin, M. Molotov a fait de l'abandon de la C.E.D. par ses promoteurs la condition « sine qua non » d'une détente mondiale possible. Mais la question telle qu'elle est posée aujourd'hui joue un rôle diviseur aussi à l'intérieur des nations elles-mêmes qui sont censées la résoudre dans le sens d'une approbation.

Certes, sur les six pays qui sont appelés à former la communauté, trois déjà ont ratifié le projet de traité. L'Allemagne de Bonn, bien entendu, a été la première à le faire. Aussi bien, c'est elle qui retirera le plus d'avantages du traité. Elle y retrouvera, avec une armée, la quasi égalité de ses droits. Et surtout, dans une communauté de ce genre, sa forte vitalité s'affirmera. La considération que les Américains témoignent aux Allemands d'après-guerre sera encore accrue. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le chancelier Adenauer, ce madré politique ait réussi à faire voter le traité à l'impressionnante majorité des deux tiers, devant la seule opposition des socialistes.

Les Hollandais et les Belges ont aussi apporté leur adhésion au projet. Dans les parlements de ces deux peuples, il y eut controverse assurément, et parfois assez vive, mais la C.E.D. n'a pas été réellement mise en péril. En Belgique, par exemple, les trois partis, catholique, libéral et socialiste, s'étaient prononcés officiellement pour la communauté. M. van Zeeland était d'accord avec M. Spaak pour en recommander chaudement l'approbation.

Quelques voix nationalistes, à Bruxelles comme à la Haye, s'élevèrent pour rappeler que l'Allemagne avec laquelle il fallait maintenant coopérer jusqu'à « fusionner » les armées, était cette même nation de proie qui, une fois, avait envahi la Hollande et, par deux fois, la Belgique. Les parlements passeront outre à ces protestations. L'argument qui prévalut, c'est que de petits pays ont intérêt à être intégrés dans une forte alliance patronnée par les grands, alliance qui, par ailleurs, aux yeux de M. Spaak, est censée former l'embryon de « l'Europe » qu'il appelle de ses vœux.

Le Luxembourg, lui aussi, personne n'en doute, ne tardera guère à se prononcer affirmativement. Restent l'Italie et la France qui n'ont point ratifié le traité. La Péninsule, sous le gouvernement Pella, paraissait hésitante et à tout le moins temporisatrice. M. Scelba renoue, en politique étrangère, la tradition « européenne » de M. de Gasperi. On admet généralement aujourd'hui que l'Italie se ralliera prochainement, par un vote en règle, à la Communauté... pour autant que le scandale des stufétiens n'ait pas rendu la vie impossible au ministre Scelba!

C'est Outre-Jura, on le sait, que l'opposition est la plus vigoureuse. Et là, franchement, on doute qu'il puisse avoir longtemps et avoir ratifié de la C.E.D. En d'autres termes, l'opposition larvée de la France qui est pourtant l'initiatrice du projet risque de torpiller ce dernier. D'où l'ère des Américains et... des Allemands. Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a pris la responsabilité d'en appeler directement à l'Assemblée où la « majorité européenne » est plus qu'incertaine.

C'est qu'en France, la question de la C.E.D. déchire les partis eux-mêmes. Il existe le franc refus des gaullistes et le franc refus — pour d'autres raisons — des communistes. Il existe, par contre, l'approbation du M.R.P., encore que M. G. Bidault, qui ne tient pas à « vider » le Quai-d'Orsay, soit d'une prudence serpentine. Chez les indépendants, parti de M. Laniel, les avis sont nuancés. Les uns pensent que la Communauté est un moindre mal; les autres qu'il conviendrait de la « retoucher ». Tel est aussi, de plus en plus, le sentiment des grands chefs militaires.

Curieuse est la position de la S.F.I.O. Un récent congrès international a pris parti à une forte majorité pour la C.E.D. Ici encore l'opposition était menée par la sociale-démocratie allemande, tandis que les travaillistes anglais — ils ne risquaient rien, la Grande-Bretagne demeurant résolument en dehors de la Communauté — encourageaient en sous main les partisans. Les socialistes

français qui, sauf erreur, ont voté cette résolution, se montrent par contre plus réticents sur le plan intérieur. Seul le secrétaire du parti, M. Guy Mollet, s'est prononcé assez catégoriquement. C'est qu'il ne plaît guère à la S.F.I.O. de se faire, en la matière, un des soutiens d'un gouvernement qu'elle combat par ailleurs sur presque tous les points.

Les radicaux, eux, sont ouvertement divisés. MM. Herriot et Daladier sont « contre »; M. René Mayer est « pour ». La motion « négrenblanc » qu'ils viennent de voter, selon une de leurs chères habitudes, ne trompera personne. Elle n'admet la Communauté qu'en apparence, car elle en subordonne la ratification à des conditions pour le moment irréalisables: solution de la question sarroise (on a vu que la récente visite à Paris du chancelier Adenauer n'avait pas fait « avancer » cette question d'un pouce) et constitution préalable d'une autorité politique européenne, qui est du domaine des chimères, aucun gouvernement ne pouvant accepter, à cette heure, d'aliéner ses pouvoirs au profit d'un pouvoir supra-national.

Tel est le tableau des hommes, des idées et des faits, s'agissant de la Communauté européenne de défense. Il faudrait pourtant sortir de l'impasse. Dans ces conditions, l'on se demande si le mieux ne serait pas de suivre l'avis de ceux qui recommandent une refonte du projet. Deux éléments commandent aujourd'hui l'attitude de ceux qui se précipitent sur la C.E.D. D'une part, il n'est pas désirable que la France et les petits pays voisins se lient par un texte qui leur demande d'abandonner leur souveraineté en matière de défense militaire et de renoncer à une armée nationale, car cette abdication et ce renoncement se feraient au profit de l'Allemagne. D'autre part, il reste souhaitable d'opposer en Europe même une digue aussi forte que possible à la Russie communiste dont les visées n'ont pas varié.

Elaborer, dès lors, un système qui garantisse la défense de l'ouest du continent, mais qui n'assure pas à l'Allemagne un rôle prépondérant et soit respectueux des armées nationales, tout en consacrant l'unité du commandement, n'est pas un objectif impossible à atteindre. On pourrait, selon le conseil du général Weygand, s'y mettre sérieusement.

René BRAICRET

L'Égypte achète des armes et des munitions japonaises

TOKIO, 15 (A.F.P.). — L'Égypte a conclu des contrats pour l'achat d'armes et de munitions japonaises en assez grande quantité, apprend-on de source japonaise généralement bien informée.

Ces contrats, qui sont susceptibles d'extension, ont été négociés par deux experts de l'artillerie égyptienne, MM. Sayed et Roushdi, qui ont visité les usines japonaises d'armement.

Le Japon, souligne-t-on de même source, désire augmenter ses exportations vers l'Égypte, car il a l'intention d'accroître cette année ses achats de coton égyptien.

Selon une décision prise hier par le tribunal de Rome

Le fils du ministre italien des affaires étrangères témoignera au procès Montesi

D'autres personnalités appelées à la barre

ROME, 15 (A.F.P.). — Le tribunal jugeant le journaliste Silvano Muto, accusé de diffamation dans l'affaire Montesi, a décidé, après délibération, d'admettre que soient cités différents témoins, ainsi que le demandent les avocats de la défense. Il s'agit d'Ugo Montagna, directement mis en cause par le journaliste, de M. Piero Piccioni, fils de M. Attilio Piccioni, ministre des affaires étrangères, de M. Tommaso Pavone, chef de la police, démissionnaire, et de Mme Ester Bisaccia, mère d'Adrianna Bisaccia, l'un des princi-

paux témoins cités jusqu'à présent et qui nie systématiquement les déclarations qui lui sont prêtées.

Le tribunal a pris cette décision, bien que le ministère public se fut auparavant opposé à la citation de MM. Montagna, Piccioni et Pavone.

L'affaire se corse de plus en plus

A mesure que les audiences se succèdent, l'affaire Montesi se corse de plus en plus et l'opinion attend avec intérêt les développements du procès dont les séances ont été remises à mercredi pour entendre les nouveaux témoins. Au nombre de ces derniers, figure aussi la mère de la jeune Adriana Bisaccia. Cette dernière, confrontée lundi avec le secrétaire du journaliste Muto a insisté dans ses dénégations. Elle a affirmé à nouveau n'avoir jamais dit qu'elle avait assisté à la fameuse soirée à l'issue de laquelle Wilma Montesi, prise de malaises après avoir fumé des cigarettes à la marihuanna, aurait été abandonnée sur la plage. Cependant, au nombre des témoins qui seront appelés à déposer, figure aussi un jeune homme de Prata, village natal d'Adrianna Bisaccia, qui a proposé au tribunal de venir raconter qu'il a entendu la jeune femme confier à sa mère qu'elle avait assisté à la mort de la malheureuse Wilma.

On parle déjà du successeur de M. Piccioni aux affaires étrangères

ROME, 15. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : On assure de bonne source que M. Piccioni insiste pour donner sa démission de ministre des affaires étrangères. Depuis près de deux semaines, le ministre ne se rend plus à son bureau du palais Chigi et n'a plus vu aucun diplomate. Mme Luce, ambassadrice des Etats-Unis, a dû demander un entretien à M. Scelba, chef du gouvernement, pour pouvoir entrer en contact avec le diplomate italien.

On sait que M. Piccioni veut se retirer parce que son fils — Gian Pietro — a eu son nom cité à plusieurs reprises par la presse à propos du procès contre le journaliste Muto, quand on a parlé des amitiés dont jouissait le soi-disant marquis Montagna, impliqué dans des affaires mystérieuses qui lui ont permis de s'enrichir rapidement.

On parle de M. Benvenuti, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, comme successeur de M. Piccioni. Mais ils n'est pas exclu que les républicains profitent de l'occasion pour entrer au gouvernement. Dans ce cas, M. Piacidi reprendrait le ministère de la défense, tandis que l'actuel ministre de la défense, M. Taviani, passerait aux affaires étrangères.

L'état de M. Fatemi inspire de l'inquiétude

TÉHÉRAN, 16 (A.F.P.). — L'état de santé de M. Fatemi continue à inspirer de vives inquiétudes. La blessure au ventre dont il souffrait depuis l'attentat dont il a déjà été victime en 1952, s'est ouverte, provoquant des hémorragies internes. Incapable de s'alimenter, il a été de nouveau transféré à l'hôpital militaire, où le médecin-général Ayadi, chirurgien du roi, lui a donné des soins.

LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE SINGAPOUR



Un instantané saisissant de la catastrophe aérienne de Singapour qui a coûté la vie à trente-deux personnes.

Le procès de Marie Besnard l'empoisonneuse du siècle s'est rouvert hier à Bordeaux

Un acquittement n'étonnerait personne

BORDEAUX, 15. — Par un arrêté du 25 février 1952, la Cour d'assises de la Vienne avait rendu une décision visant à un supplément d'information et à une contre-expertise, dans l'affaire de Marie Besnard, de Loudun, accusée de treize empoisonnements criminels.

Il apparaissait, en effet, que les analyses toxicologiques réalisées à Marseille, par le Dr Bérard, n'avaient pas présenté les qualités de sérieux et de minutie scientifiques désirables. Les travaux des contre-experts devaient être terminés en deux mois. Il fallut deux ans pour aboutir à un résultat presque entièrement négatif. A la requête de la défense, la Cour de cassation, estimant que l'opinion publique, trop passionnée à Poitiers, ne permettait pas de rendre une justice sereine, a rendu un arrêt « en suspection légitime » et renvoyé l'affaire devant les assises de Bordeaux, où le nouveau procès a commencé hier.

Acquittement ?

Il ne subsiste plus grand chose des redoutables accusations portées contre

Marie Besnard. En particulier, les rapports des contre-experts sont d'une prudence telle, qu'un verdict d'acquittement n'étonnerait personne.

Ouvrons donc, en attendant, une nouvelle fois le dossier : Marie-Joséphine-Philippine Davaille, 53 ans, veuve Antigny, veuve Besnard, a accumulé les deuils au cours des 22 dernières années de sa triste vie. Elle a mis en terre toute sa famille, mais il ne faut pas croire qu'il ne lui reste que les yeux pour pleurer. Sa fortune grossit à chaque décès et devient considérable, eu égard à la modestie de son ancienne condition: servante de ferme.

Mai 1949: l'affaire éclate

L'affaire éclate en mai 1949, dans la ville aujourd'hui tranquille de Loudun. (Lire la suite en 9^{me} page)

Qui enquêtera sur les enquêteurs américains ?

WASHINGTON, 16 (Reuter). — La controverse qui s'est déchaînée à propos du sénateur Mac Carthy a abouti lundi à une dispute sur la question de savoir qui enquêtera sur les enquêteurs.

La commission d'enquête du Sénat semblant avoir abandonné momentanément la chasse aux communistes, on se demande maintenant qui enquêtera sur les accusations portées par des chefs militaires contre le conseiller juridique de son président, M. Roy Cohn, qui est aussi son principal enquêteur. M. Mac Carthy demande que ce soit la commission qu'il préside. Mais une opposition croissante se manifeste, à cet égard, au Congrès, depuis que l'on a révélé que les membres de cette commission ont été invités à signer une déclaration de fidélité à M. Cohn. Des sénateurs, tant républicains que démocrates, proposent qu'une autre commission fasse cette enquête ou du moins qu'elle y participe afin que le public soit rassuré quant à la neutralité de celle-ci.

Une phase meurtrière de la guerre d'Indochine

La bataille fait toujours rage autour de Dien-Bien-Phu

40.000 COMMUNISTES SONT A L'ATTAQUE

HANOI, 15 (A.F.P.). — La plus grande bataille d'Indochine est actuellement en cours à Dien-Bien-Phu, à 300 km. à l'ouest d'Hanoï, sur les frontières du Laos et du Tonkin.

Depuis quatre mois, le général Giap, commandant en chef des rebelles, a rassemblé autour de Dien-Bien-Phu environ 40.000 hommes de ses divisions d'élite. En même temps, il a disposé, sur les crêtes entourant la cuvette, des canons de 105 fournis par la Chine, des mortiers lourds et des canons de 75, de fabrication japonaise, amenés par des pistes depuis le delta du Fleuve rouge, au prix d'immenses efforts. C'est la première fois que les Franco-Vietnamiens ont à faire à une telle concentration d'artillerie.

Le haut-commandement s'attend que le général Giap maintienne pendant plusieurs nuits encore le rythme de ses assauts furieux contre les positions franco-vietnamiennes.

Les Franco-Vietnamiens ont l'avantage

Le général Navarre, commandant en chef en Indochine, et le général Coghny, qui a la responsabilité directe de la conduite des opérations dans le Nord-Vietnam, demeurent confiants dans l'is-

sue des combats. Les Franco-Vietnamiens du camp retranché ont une large supériorité en matériel et surtout l'avantage de posséder une aviation de chasse et de bombardement. En outre, ils peuvent à tout moment parachuter des renforts, comme ils l'ont fait dimanche.

L'enjeu de la bataille

L'enjeu de la bataille de destruction engagée à Dien-Bien-Phu par Ho Chi Minh et le général Giap n'est pas la conquête de la cuvette. L'état-major vietminh vise surtout à influencer les puissances occidentales à la veille de la conférence de Genève. Le maintien de la pression du Vietnam contre le delta du Fleuve rouge et en particulier contre les environs d'Hanoï et le port d'Haiphong, où débarque la majeure partie du matériel américain, est également significative. Le sacrifice de certaines de Vietminh n'est pas destiné à remporter la décision sur le plan militaire à l'intérieur de l'Indochine. En réalité, les Vietminh visent à s'efforcer de démontrer pendant les semaines qui viennent que les Franco-Vietnamiens ne possèdent pas l'initiative et ne peuvent pas obtenir une victoire militaire décisive et que, par conséquent, la seule issue à la guerre est la négociation.

Un gros effort des Vaudois pour corriger le tronçon Concise-hameau de la Raisse de la route du Pied-du-Jura

Il y a quelque dix mois, nous nous demandions ici même si la correction entreprise par le service cantonal neuchâtois des ponts et chaussées à Vaumarcus n'était pas sérieusement compromise et si la magnifique chaussée bétonnée qu'on nous promet pour cet automne ne serait

pas en définitive qu'une route en cul-de-sac. En effet, les Vaudois à l'époque, avaient décidé de différer l'exécution du nouveau tracé, de la frontière neuchâtoise à l'entrée est du bois de la Lance. Ce tracé, après avoir longé les grèves du lac, s'incurve vers le nord avec une pente

moyenne de 4,8% (sur 350 mètres environ) franchit la voie ferrée par un passage supérieur, coupe le hameau de la Raisse puis, par une rectiligne, de plus d'un kilomètre, aboutit à l'entrée est de la Lance.

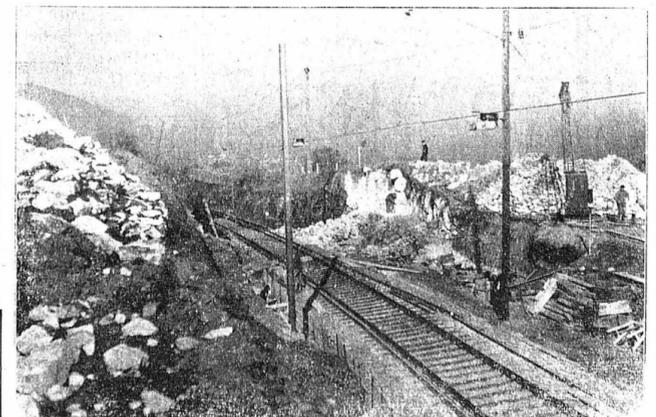
En revanche, il était question de commencer par améliorer le tronçon de la Lance à Concise, puis, en seconde étape, de faire la nouvelle route jusqu'à la frontière de notre canton.

Fort heureusement, la direction des travaux publics vaudois semble s'être parfaitement rendu compte des multiples inconvénients qui pouvaient résulter d'une telle décision. Et après avoir examiné à nouveau tout le problème, elle a commencé, le 14 décembre dernier, l'exécution du secteur frontière neuchâtoise - bois de la Lance.

Reconnaissons-le d'emblée: en trois mois, un gros effort a été fait. Sur le chantier qui nous avons pu visiter la semaine dernière sous l'aimable conduite de M. Pierre Joseph, ingénieur, et de son collaborateur M. Nicollier, conducteur des travaux, règne une activité fébrile. Déjà le nouveau tracé prend forme et d'ici quelques jours le nombre des ouvriers sera porté de cinquante à septante environ.

J.-P. P.

(Lire la suite en 10^{me} page)



Premiers travaux à l'endroit où la route franchira la voie ferrée par un passage supérieur à l'est du hameau de la Raisse.

(Phot. Jean-Claude Zschau, Neuchâtel)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE : A travers les livres nouveaux par P.-L. Borel

EN SIXIÈME PAGE : La vie régionale

Le départ des « Kaiserliks » par S. Z.

Du nouveau à la Bibliothèque de la ville Billet chaux-de-fonnier

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert.

Administration: 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public:
8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 13 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de la Fondation en faveur du personnel d'Ebouches S.A. de construire six maisons d'habitation au chemin des Quatre-Ministres, sur l'article 7754 du cadastre.



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de Mlle Ida-Ebba Bertram de construire une annexe à l'ouest de sa maison d'habitation, 25, rue des Saules.



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de la ville de Neuchâtel, service des Domaines, de construire un rural au sud-ouest du domaine de Pierre-à-Bot-Dessous.



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de la ville de Neuchâtel, service des Domaines, de construire un rural au sud-ouest du domaine de Pierre-à-Bot-Dessous.



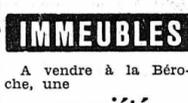
VILLE de Neuchâtel
TAXE sur les enseignes et vitrines

Les propriétaires d'enseignes ou de vitrines forjant sur le domaine public sont informés que la taxe pour 1954 sera perçue très prochainement.



VILLE de Neuchâtel
Vaccinations officielles

dans les locaux du faubourg du Lac No 3, premier étage.
A) Vaccinations antidiptériques, jeudi 18 mars 1954, de 14 à 16 heures.



VILLE de Neuchâtel
IMMEUBLES
A vendre à la Béroche, une



VILLE de Neuchâtel
IMMEUBLES
A vendre à la Béroche, une



A LOUER
Pour le 24 mars à louer un appartement

de trois pièces, vue, soleil, jardin, sans confort, loyer mensuel 65 fr. S'adresser: Côte 18, 1er étage.

Pour le 24 mars, à louer, à Pesoux, dans une maison neuve, un appartement

de trois pièces, tout confort, à Pesoux. Adresser offres écrites à V. F. 81 au bureau de la Feuille d'avis.

CANNES
à louer un meublé: deux chambres, cuisine, 18,000 à 22,000 fr. fr. Villa de quatre chambres, cuisine, garage, 40,000 à 60,000 fr. fr. selon époque. — Renseignements: tél. (039) 2 56 92.

A louer un logement de deux chambres

GARAGE
à l'avenue des Alpes 90, 30 fr. par mois. Téléphone 5 43 15.

PESEUX
A louer, pour époque à convenir, au centre du village, un local avec grande vitrine, pouvant servir de magasin, atelier ou dépôt. — Offres sous chiffres M. S. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour tout de suite, un appartement

de trois pièces, cuisine, salle de bains, balcon. Rue de Bourgogne 86, 2me, à gauche.

STUDIO
avec bains, cuisine, vestibule, caves, galetas, téléphone, vue, Fr. 100.— par mois. Libre tout de suite. — Demander l'adresse du No 71 au bureau de la Feuille d'avis.

On prend des PENSIONNAIRES

pour la table. Cuisine soignée. Adresser offres écrites à B. D. 70 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS
Importante compagnie suisse d'assurances sur la vie cherche, pour les districts de Neuchâtel et de Boudry, un

AGENT PROFESSIONNEL (acquisition - organisation) capable et sérieux, âgé de 25 à 50 ans. La préférence serait donnée à une personne ayant déjà de l'expérience dans ce domaine. Salaire intéressant, commissions, indemnités et frais de déplacement. Adresser offres manuscrites avec certificats et curriculum vitae sous chiffres V. Y. 77 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de meubles engagerait un MÉCANICIEN

pour l'entretien et la révision de son parc de machines. Place intéressante pour ouvrier sérieux. Entrée tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à Z. G. 61 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique suisse cherche DAMES

pour le lancement d'un nouvel article. Débutantes seront mises au courant. Bon gain assuré. Fixe. Frais journaliers et commissions. Vacances payées. — Faire offres sous chiffres P. 2524 N., à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL.

GAIN INTÉRESSANT

Pour chaque localité un dépositaire est cherché; en plaçant nos produits réputés, renfermant des spécialités cosmétiques, chez les particuliers, il pourrait se créer un gain supplémentaire intéressant. Ecrivez pour des détails sous chiffres L 561 A à Publicitas S.A., Bâle.



CHAMBRES
A louer tout de suite, aux Charmettes, une chambre meublée

avec confort. Demander l'adresse du No 98 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour le 1er avril, une jolie chambre

indépendante, meublée, chauffée, vue superbe. — S'adresser: Côte 44, Neuchâtel. Tél. 5 70 72.

A louer, au centre, chambre au soleil central, à demoiselle sérieuse. Demander l'adresse du No 78 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

à l'avenue de la Gare, une belle grande chambre non meublée, conviendrait aussi pour bureau. — Adresser offres écrites à J. M. 75 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT
d'une ou deux pièces, avec ou sans confort. — Adresser offres écrites à V. R. 64 au bureau de la Feuille d'avis.

RÉCOMPENSE
à qui me procurera un appartement

de deux ou trois pièces. Adresser offres écrites à M. S. 53 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
Nous cherchons une chambre meublée à louer, bon marché. Téléphone 5 40 96.

Monsieur âgé, en bonne santé, cherche un couple ou une personne, pouvant le recevoir comme pensionnaire

Adresser offres détaillées sous chiffres J. S. 60 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecrivez Baux à louer EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

TIR FÉDÉRAL LAUSANNE 1954
Offre d'emplois

Le comité de tir a fixé au 31 mars 1954 le délai d'inscription des personnes désireuses de collaborer à l'exécution des différents travaux qui lui incombent durant la période du Tir fédéral: 7/8 au 25 juillet 1954. Il s'agit des fonctions suivantes:

cibarres, secrétaires, comptables, caissiers, employés de bureau

Ce personnel a droit à un salaire journalier fixé d'après le genre d'emploi, plus la subsistance (complète ou partielle) et, le cas échéant, le logement.

Les offres de services, mentionnant le nom, le prénom, la date de naissance exacte (jour, mois et année), la profession et l'adresse complète, accompagnées si possible de certificats attestant une activité antérieure dans des manifestations importantes de tir, sont à adresser par écrit au sous-signté. Les intéressés voudront préciser l'emploi convenant à leurs capacités et leurs aptitudes. Ne se présenter que sur convocation.

Le chef du personnel du comité de tir: Aug. DERRON, avenue Tissot 10, Lausanne

ÉBÉNISTE
sachant travailler aux machines trouverait une place stable chez A. Meyer, fabrique de lampes, Cormondrèche.

On cherche un COMMANDITAIRE OU UN ASSOCIÉ ACTIF OU PASSIF

Fr. 10,000.— à Fr. 20,000.—. Adresser offres sous chiffres F. M. 66 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENTS RÉGIONAUX
Jeune employée de bureau

consciencieuse est demandée pour le 1er mai prochain. Offres écrites avec indication des prétentions de salaire à la Société de consommation de Fontainemelon.

Secrétariat d'association à Berne, cherche SECRÉTAIRE

habile et expérimentée, de langue maternelle française, bonne culture générale. Connaissance de l'allemand et de l'anglais, désirée. Place stable et bien rétribuée, pension. Entrée en service dès que possible.

Envoyer offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, certificats et prétentions sous chiffres H 9591 Y à Publicitas, Berne.

STÉNO-DACTYLOGRAPHES
Bekannte Handels- und Fabrikationsfirma der Lebensmittelbranche sucht jüngere, gewandte

Wenn möglich französischer Muttersprache, für Deutsch und Französisch, sowie selbständige einwandfreie Uebersetzungen ins Französische. Stenographie in beiden Sprachen Bedingung. Dauerstelle.

Korrespondentin

Offerten mit Lebenslauf, Photo, Zeugnisabschriften, Schriftprobe, Gehaltsanspruch und Eintrittstermin erbeten unter Chiffres S 3967 Q an Publicitas, Basel.

Sommelière
Sommelière connaissant bien son service est demandée pour tout de suite ou époque à convenir, dans bon restaurant. — Adresser offres écrites à U. S. 18 au bureau de la Feuille d'avis.

Augmentez votre gain jusqu'à 100 - 150 fr. par mois

par une occupation accessoire. — Ecrivez à S.O.G., Rozon 5, Genève. Joindre enveloppe à votre adresse.

PERSONNE
sachant tenir un ménage simple, chez une dame seule. Entrée le 1er mai. — Adresser offres à Mme Georges de Rougemont, Arecus.

Jeune homme
sobre et robuste, connaissant les machines et les travaux de cave, trouverait emploi tout de suite. Adresser offres à V. L. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR
pour trains routiers. — Adresser offres écrites avec références à J. O. 62 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, à Neuchâtel, pour date à convenir, une

BONNE A TOUT FAIRE
sérieuse et propre, sachant bien cuisiner et parlant le français, pour un ménage de trois personnes. — Tous renseignements: Neuchâtel, téléphone 5 61 17.

DEMANDES D'EMPLOIS
JEUNE EMPLOYÉE

bonne dactylo, de langue maternelle allemande, bonnes connaissances de français, notions d'anglais, comptabilité, actuellement au centre professionnel commercial «Le Courtil» à Rolle, cherche une situation et poste à Neuchâtel. — Ecrire sous chiffres P. Z. 6306 L, à PUBLICITAS, LAUSANNE.

Jeune Américaine
(anciennement Suisse) cherche une place au pair dans un pensionnat de jeunes filles où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Pourrait en échange enseigner l'anglais, la littérature anglaise et s'occuper de menus travaux. Libre tout de suite. — Faire offres sous chiffres C 2914 T à Publicitas, Thoune.

DESSINATEUR ARCHITECTE
cherche un emploi stable. Entrée immédiate ou date à convenir. — Offres sous chiffres D. S. 73 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne de confiance cherche des heures de ménage

S'adresser à Mme Jeanne, faubourg du Lac 31, 2me étage.

ITALIEN
cherche une place pour tout de suite comme manoeuvre ou chez jardinier ou vigneron, à Neuchâtel ou aux environs. — Adresser offres écrites à B. R. 63 au bureau de la Feuille d'avis.

MENUISIER
cherche travail, connaissant établi et pose. Libre tout de suite. Adresser à Pierre Götti, menuisier, Buttes.

Je cherche INERTIE
travail soigné sur équival. Se recommande: Marcel Sauter, les Geneveys-sur-Coffrane.

ITALIEN
33 ans, sachant conduire, cherche n'importe quel travail. — Adresser offres écrites à O. P. 82 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN
déjà en Suisse, cherche place pour travaux de caves ou vigneron, libre tout de suite. — Adresser offres écrites à A. G. 74 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille
sérieuse et active est demandée comme femme de chambre à l'hôpital Pourtales.

Nous cherchons un jeune garçon

sortant des écoles pour aider dans petit domaine agricole. Possibilité d'apprendre la langue allemande. Bon salaire et bons traitements assurés. Adresser offres à M. Fritz Aeschlimann, Hagneka/See. Tél. (032) 7 31 83.

Hôtel - restaurant de campagne cherche une jeune

sommelière

présentant bien, propre et de confiance, parlant français et allemand. Vie de famille et congés réglés. Bon gain assuré. Entrée à convenir. Débutante serait acceptée. — Faire offres à l'Hôtel de la Balance, Essertines-sur-Yverdon. Tél. (024) 3 61 29.

ON DEMANDE POUR SIX MOIS, une jeune fille

de 17 à 18 ans, pour aider au ménage. Entrée le 15 avril. — A la même adresse, un

jeune homme

de 16 à 17 ans, pour aider au jardin. Entrée le 1er avril. Congés réguliers. Bon gain assuré. Occasion d'apprendre le français. — Offres à Mme F. Courvoisier, colonie de vacances, Bellevue-sur-Bevaix, téléphone 6 62 72.

Famille de trois personnes, habitant les environs de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

EMPLOYÉE DE MAISON

sérieuse, propre et active, au courant des travaux d'un ménage organisé. Bons gages à personne capable. Bons soins. Congés habituels. Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres M. S. 992 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
sérieuse et gentille, serait engagée pour seconder l'employée de maison, par une famille ayant trois enfants. Occasion d'apprendre l'allemand et les travaux du ménage. Congés suffisants pour permettre de suivre des cours. Entrée tout de suite. — Adresser offres à famille Dr Wyss, Laubeggstrasse 4, BERNE.

On cherche à acheter un lit d'enfant

complet. — Adresser offres écrites à M. I. 59 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achèterais d'occasion un

MATELAS
90 x 190 cm. ou 95 x 190 cm. et divets, éventuellement lits complets. — Adresser offres avec prix sous chiffres P. 2534 N à Publicitas, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES
JEUNE HOMME
habile et consciencieux, trouverait une place d'apprenti boulanger-pâtissier

après de maître boulanger-pâtissier. A la même place, un jeune homme habile est cherché comme commissionnaire. Salaire à convenir. — Faire offres à H. Burkhalter, boulanger-pâtissier, Lyss (Berne), tél. (032) 8 43 71.

Apprenti serrurier apprenti ferblantier

seraient engagés par l'Usine Decker S. A., Neuchâtel

Professions médicales auxiliaires
William-W. Châtelain

psychologue, graphologue, conseil
Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
Consultations sur rendez-vous
NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame Alfred STAUFFER-WENKER et famille, aux Grattes-sur-Rochefort, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection pendant ces jours si cruels de leur grand deuil.

Les Grattes-sur-Rochefort, le 12 mars 1954.

Mademoiselle Berthe VILLINGER et la famille de

Mademoiselle Laure FERRAT
très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, expriment à chacun leur vive reconnaissance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Le sousigné s'abonne dès ce jour jusqu'à

31 mars Fr. 1.35
30 juin » 9.—
30 septembre » 16.70
31 décembre » 23.70

Nom:
Prénoms:
Rue:
Localité:

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

MESDAMES !
Voici le costume que vous cherchez



De coupe italienne, ce superbe **COSTUME SACO**, fait par tailleur, est coupé dans une gabardine pure laine, existe dans les tons : bleu de Paris, marine, cognac, rouge, gamme de teintes 35 à 44

159.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Revue permanente des plus récentes créations dans nos six vitrines

Cuisinières électriques



Modèle crème, fabrication suisse
2 plaques, 1 four, **Fr. 325.-**
Modèle crème, fabrication suisse
3 plaques, 1 four, **Fr. 495.-**

Batterie de cuisine

Grand assortiment, prix modérés

Elexa

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

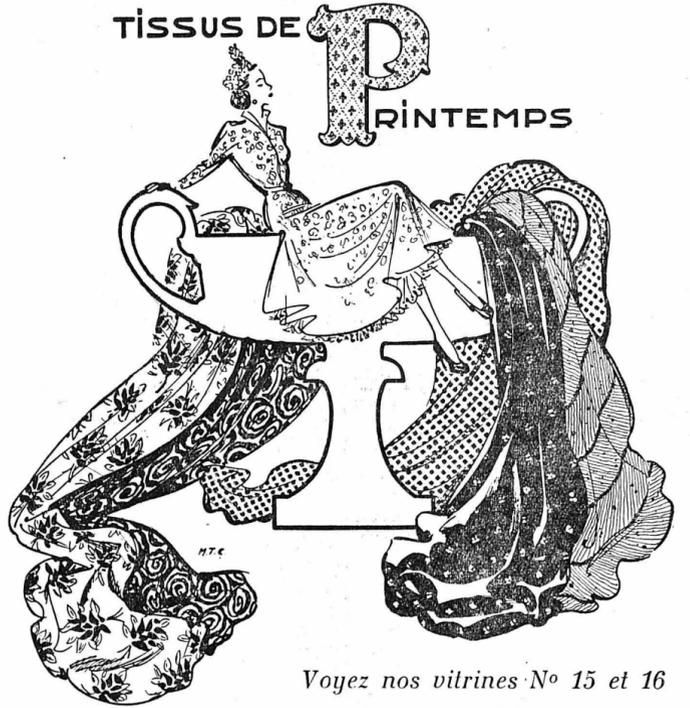
Visitez notre exposition
d'appareils ménagers sur
trois étages (ascenseur)

LES DERNIÈRES CRÉATIONS

TISSUS NOUVEAUTÉS

SONT EXPOSÉES A NOS RAYONS

TISSUS DE **P** RINTEMPS



Voyez nos vitrines N° 15 et 16

PATRONS HERBILLON

PATRONS RINGIER

BIEN SERVI

Grands Magasins

AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL



Pour l'automobile !
Pour le voyage !

La poussette de classe

Marmet

s'utilise comme

voiture pousse-pousse berceau

Système transformable simple et judicieux
selon dessin **fr. 248.-**

Expédition franco contre remboursement
Sur demande envoi de notre catalogue No 9
Agent exclusif pour les cantons de Vaud,
Valais, Neuchâtel et Fribourg

MICHEL HOSSLE S. A.

« Au Berceau d'Or »
4, rue Haldimand - Lausanne

Radio Albis 1953

six lampes, trois ondes,
en noyer, œil magique,
payé Fr. 450.-, seulement
Fr. 235.-. Encore sous
garantie. Occasion
unique. — Offres à case
postale No 10.367, Neu-
châtel 1.

Au plus offrant,
MOTO

« Moser » 500, S'adresser
à R. Humbert, Neuchbourg
13, des 18 heures.

PIANO

droit, « Sabel », cordes
croisées, brun, en parfait
état, à vendre. Télépho-
ne 5 41 73.

A vendre, pour une
jeune fille, un beau

manteau sport

tweed clair, une jupe en
tissu anglais, gris clair,
taille 40-42, en parfait
état. S'adresser : rue de
l'Hôpital 11, 1er étage
(salon de coiffure).

A vendre d'occasion
une

moto « Puch »

125 cm3; un vélo de
course « Peugeot », 8 vi-
tesses; un accordéon
chromatique « Honner »,
96 basses, prix très avan-
tageux. — S'adresser, dès
18 h. 30, à Charly Ober-
son, chez Mme Flükiger,
Vieux-Châtel 29, Neu-
châtel.

**Radio
Corporation
Américaine**

trois ondes, en bois, ser-
vi six mois, garantie, cé-
dé à Fr. 195.- au comp-
tant. — Ecrire à H. A. 69
au bureau de la Feuille
d'avis.

A vendre une

voiture « Morris »

6 CV., moteur révisé,
prix à discuter, éventuel-
lement facilités de paie-
ment. A la même adresse,
à vendre une moto
« MONNEY-GOLION » 350
en bon état de marche,
au plus offrant; un
vélo-moteur « Mosquito »,
un moteur électrique
« monophasé » ¼ CV. —
Tél. 5 33 49.

A vendre une splendide
moto side-car

« Harley-
Davidson »

4 vitesses, 1200 cm3. Mo-
dèle 1947-1948, entière-
ment révisée, pneus
neufs, facture à disposi-
tion. Très bas prix. —
Tél. (038) 9 32 41.

A vendre une

poussette

en bon état, couleur crème.
— S'adresser à la
boulangerie BOITERON,
Fausse-Brayes.

A vendre une jolie

poussette

moderne, en parfait état.
Immobilière 5 rez-de-
chaussée, tél. 5 56 89.

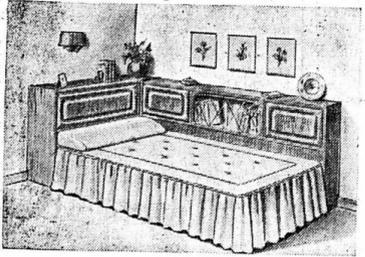
Conducteurs VW!

Pendant toute la durée du Salon Inter-
national de l'Automobile de Genève
(du 11 au 21 mars 1954), vous trouverez
sur la plaine de Plainpalais, près du bâti-
ment du Salon, un parc de stationnement
VW gardé qui est mis gratuitement à
votre disposition.



AMAG SCHINZNACH-BAD

Grande exposition spéciale
d'entourages de divan

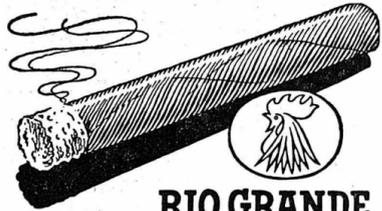


Choix incomparable! Tous les modèles, avec ou
sans coffre à literie à Fr. 145.-, 162.-, 218.-,
224.-, 227.-, 232.-, 270.-, 273.-, 299.-,
300.-, 319.-, 360.-, 396.-, etc.

Sur désir, grandes facilités de paiement

**Mobilier
G. Meyer**
NEUCHÂTEL

Rue Saint-Maurice Tél. 5 23 75



RIO GRANDE

Marque «Le coq»

... le bout à l'arôme savoureux,
à la cendre blanche, vous
procure une jouissance parfaite!

Gautschi & Co

REINACH/AG
Fr. 1.20 le paquet de 10 pièces

Meubles de style et modernes

Restauration
de meubles anciens

Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées

ÉBÉNISTERIE DES ISLES

A. PETITPIERRE AREUSE

Tél. No 6 42 38
On cherche à domicile



Sain
et le bienvenu
pour jeunes et vieux.

Neuchâtel Jus de raisin

Un verre de «Neuchâtel», sans
alcool chaque jour vous fera
du bien!

R. ETTER & CO., AARWANGEN TEL. (063) 2 22 16

Demandez-le à votre épicer, au restaurant, ou par
harasse à notre dépositaire

Si vous allez au

**Salon de l'Automobile
de Genève**

ne manquez pas de visiter notre

halle VW

au 2me étage

DISTRIBUTEUR :

Garage PATHEY & FILS
Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 1

AGENTS : Garage Stram, Pesoux
Garage Gonard, Fleurier
Garage Devenoges, Cernier
Garage Blindth, Cortallod

que vous vous fatiguerez
beaucoup moins avec des
lunettes exactement
adaptées à votre vue?

Savez-vous --

que seul l'opticien ayant
appris son métier exécute
parfaitement les ordonnances
médicales?

que grâce à une monture de
lunette moderne, vous
paraîtrez encore plus à votre
avantage?

Et pour votre vue, seuls les meilleurs verres
de marque sont assez bons.

Votre opticien.



Le bas nylon

dans toutes les plus récentes créa-
tions, des meilleures marques
depuis Fr. **2.90**

Suyé-Prêtre
NEUCHÂTEL



décongestionne le foie

Soulagez votre foie !

CYNABIL stimule les fonctions du foie et des voies biliaires.

Parmi les heureux effets de ses composants, ceux de l'artichaut frais se signalent tout particulièrement par leur action bienfaisante sur la cellule hépatique.

CYNABIL combat simultanément les troubles complexes des affections hépato-biliaires et simplifie leur traitement.

Ne provoque pas de troubles secondaires, même lors d'un usage prolongé.

Laxatif doux.

CYNABIL

fr. 3.40

40 dragées

Simca Aronde 1954

(4000 km.), à vendre pour tout de suite, pour cause imprévue, avec gros rabais. Téléphone 8 27 07. Sur demande, facilité de paiement.



TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DETAIL



M. Thomet

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Poussins :

Leghorn, Perdrix, Faverrilles,

canetons :

Rouen, Kaki, issus de souches bien sélectionnées. Santé garantie. Livraisons à domicile chaque jeudi. Elevage avicole Robert Thévenaz, Bôle. Tél. (038) 6 30 67.

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

Ravel d'après Ravel (Editions du Cervin, Lausanne), c'est le compte rendu d'entretiens qui ont eu lieu entre Hélène Jourdan-Morhange et le pianiste Vlado Perlemuter, lequel eut le privilège de bien connaître Ravel et de l'interroger sur le sens de ses œuvres, leur inspiration, leur facture, et sur la manière dont il convient de les interpréter au concert. On y trouve, sur la *Pavane pour une infante défunte*, les *Jeux d'eau*, *Ma Mère l'Oye*, le *Tombeau de Couperin*, etc., des indications extrêmement précieuses. C'est toute la sensibilité si aristocratique du maître qui revit dans ce petit livre.

L'étude de Jeanne Vial, *De l'être musical* (La Baconnière, Collection Etre et penser) est fort savante ; elle exige beaucoup du lecteur. Ce sont des réflexions sur le concept et sa place dans la pensée musicale, sur musique et acoustique, sur le timbre, l'intensité, la hauteur, etc. On est soulagé de voir que ce volume a tout de même une conclusion d'ordre proprement esthétique, où l'auteur, s'appuyant sur Scéalles et d'Udine en particulier, souligne la nécessité de l'inspiration, laquelle demeurera toujours un mystère. Comment les artistes ont-ils produit des chefs-d'œuvre ? C'est lorsqu'ils « se sont bornés à transcrire pieusement et fidèlement, à copier le rythme que la douleur ou la passion venait d'imprimer dans leur cœur ».

Demain, perspectives, par Albert Cardinaux (Lahor et Fides, Genève) est une brochure d'une quarantaine de pages qui raconte ce que sera la vie dans cent ou deux cents ans ; une telle étude qui prévoit la dévastation de la planète par suite de l'épuisement des ressources naturelles (bois, pétrole, etc.) est bien faite pour nous donner la chair de poule.

Conclusion : il faut revenir à un

mode de vie simple. Il faut que les hommes « se déclarent prêts à consentir, pour la vie, une partie au moins des sacrifices supportés pendant des siècles pour la guerre, pour la mort ! » Cette brochure contient quelques diagrammes très instructifs.

Il est sympathique de voir un étranger, M. Amir Mehdi Badi, publier un ouvrage en sept volumes sur *L'idée de la méthode des sciences*. L'auteur est-il un disciple de Genseth ? On peut le supposer. De toute manière, dès le début il affirme la relativité du savoir. Chaque époque a la science qu'elle mérite, et si le savoir se perfectionne, c'est dans la mesure où l'homme est de plus en plus conscient d'en être lui-même, plus ou moins subjectivement, l'ouvrier. Idée kantienne : l'homme crée le monde où il vit sur le modèle de son propre esprit.

Dans ce premier volume qui s'intitule *Introduction* (Librairie Payot, Lausanne), M. Amir Mehdi Badi parle surtout de la Grèce et de l'Égypte, et de leur mythologie bien plus que de leur science. C'est qu'il entend montrer comment tout savoir a une origine fabuleuse, qui remonte dans la nuit des temps. La Grèce même a énormément hérité des Égyptiens, Hérodote l'affirme avec raison.

Alors que les premiers penseurs étaient des poètes, le jour où Xénophane osa écrire : « Si les chevaux pouvaient peindre des œuvres d'art comme les hommes, ils peindraient des figures de dieux pareilles à des chevaux », il fit un pas immense vers l'autonomie de la pensée ; il prouva que toute conception du monde porte la marque de l'homme.

Lorsqu'il prétend s'attaquer à la Bible et à ce qu'il considère comme de simples superstitions, M. Amir Mehdi Badi est, semble-t-il, un peu moins heureux... Tant pis, son livre, fort clair et par places admirable-

ment bien écrit, se lit avec un vit plaisir.

Dans *L'éléphant de mer* (Librairie Stock, Paris), un auteur anglais, L. Harrison Matthews, raconte les péripéties de ses chasses à l'éléphant de mer ou phoque à trompe. Récit rude, tueries au cours desquelles ont boité à pleines gorges le sang tout chaud jaillissant de la blessure du phoque. Ce livre intéressera les amateurs d'aventures et de sensations fortes ; il est orné de plusieurs photographies.

Selon l'auteur, qui est directeur du Zoo de Londres, « la vie des éléphants de mer est fort curieuse. Les mâles sont énormes, atteignent des cinq mètres de haut. Ils passent presque toute leur vie en mer, mais viennent à terre à la saison des amours. Ils sont polygames, ont quatre ou cinq épouses qu'ils ne quittent pas jusqu'à la mise bas. Ils gardent jalousement ce harem contre les incursions des célibataires envieux... »

L'expédition du docteur Harrison Matthews connu diverses mésaventures qui constituent le récit de ce livre.

P.-L. BOREL

BIBLIOGRAPHIE

NUMERO CATALOGUE 1954

DE LA « REVUE AUTOMOBILE »

Toujours magnifiquement présenté et plus important encore que celui de l'année passée, ce numéro donne d'intéressants conseils à l'intention des acheteurs de voitures neuves, voitures dont le catalogue est particulièrement riche et documenté. On y trouvera toutes les indications nécessaires (caractéristiques, renseignements techniques, consommation, vitesse et prix). Les nouveaux modèles présentés au Salon de Genève y sont déjà mentionnés et reproduits en images. C'est dire que cette publication ne saurait être étrangère à quiconque porte un minimum d'intérêt aux questions que pose l'automobile moderne. (Editions Hallwag, Berne.)

«TAUNUS»

A vendre, par particulier, magnifique occasion, roulé six mois. Taxe et assurances payées, pour cause de départ à l'étranger. S'adresser par téléphone au No (038) 7 15 49.

Belle maculature à vendre

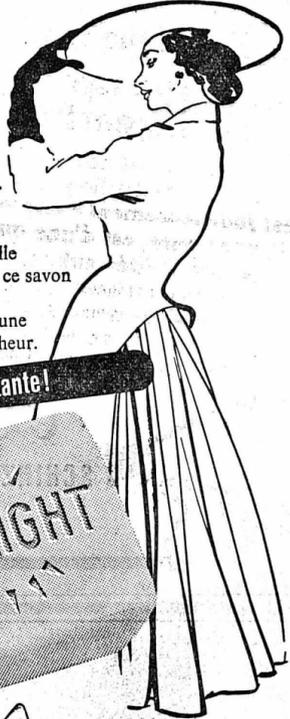
à l'imprimerie de ce journal

« Peugeot 202 »

en excellent état de marche et d'entretien, à vendre pour le prix de Fr. 1700.—. Demander l'adresse du No 15 au bureau de la Feuille d'avis.

Robe ravissante

Vous éprouvez autant de joie à étrenner une nouvelle robe qu'à faire toilette avec le savon SUNLIGHT double-morceau dans sa nouvelle forme. Il s'adapte si bien à vos mains ! C'est avec une joie toujours nouvelle que vous recourez à la douceur de ce savon si pur. Et sa mousse bienfaisante, au parfum discret, vous entoure d'une atmosphère de propreté et de fraîcheur.



nouvelle forme épatante!



Deux morceaux plus grands!

Maintenant en forme de savonnette!

Et d'un prix avantageux!

SD 76



le soulier de la jeunesse pour le printemps, dans les tons dominants noir, brun gold, verni, gris, à partir de . . . Fr.

1980

CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL, CENTRE VILLE

CAISSES

Trois caisses 130 x 110
deux » 140 x 35
à vendre, 10 francs la caisse

Téléphone 5 65 01

L'orientation de la jeunesse vers un métier

Le chemin des professions commerciales

On conçoit aisément que les professions commerciales exercent leur séduction sur de nombreux jeunes gens, de même que sur bien des personnes qui aimeraient changer d'activité.

Mais on ne tient pas suffisamment compte du fait que seuls des dons naturels, une formation professionnelle approfondie, la persévérance, l'effort tenace et parfois quelque chance peuvent conduire à des résultats aussi favorables.

Aux époques de haute conjoncture, des candidats de qualification médiocre, dont les aptitudes laissent à désirer, trouvent aussi des places lorsque le choix de candidats est restreint. En outre, il arrive également que du personnel auxiliaire, préparé pour accomplir des besoins déterminés, soit occupé dans des entreprises d'une certaine importance. Mais si un ralentissement se produit dans les affaires, ces employés de bureau, insuffisamment préparés, en sont les premières victimes.

L'entrée dans une carrière commerciale doit donc faire l'objet d'une réflexion attentive ; elle ne saurait être décidée sans avoir été rationnellement préparée et sans un examen préalable des aptitudes.

Les offices d'orientation professionnelle sont en mesure de conseiller les parents et les élèves libérés des écoles, de les renseigner spécialement sur les exigences des professions commerciales et d'organiser des examens d'aptitudes. Grâce à leur concours, bien des décisions erronées et de nombreuses déceptions peuvent être évitées.

Une bonne formation commerciale peut être normalement acquise de deux manières : soit en faisant un apprentissage régulier, soit en fréquentant pendant trois ans au moins une école de commerce publique reconnue par l'autorité fédérale.

Nous signalons aux jeunes gens et aux jeunes filles qui cherchent une place d'apprenti l'existence du Service suisse de placement pour le personnel commercial, qui a son

siège à Zurich et dont les succursales sont rattachées aux secrétariats des sections de la Société suisse des commerçants dans toutes les localités d'une certaine importance.

Le jeune homme ou la jeune fille, qui a terminé son apprentissage et subi avec succès les examens de fin d'apprentissage, ou qui a obtenu le diplôme d'une école de commerce reconnue par l'autorité fédérale, diplôme équivalent au certificat de capacité, peut se présenter plus tard aux examens professionnels supérieurs (examens de maîtrise) des carrières commerciales (examens de diplôme de comptable, de correspondant, d'employé de banque, d'employé d'assurances).

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

12 février. — Ouverture de la faillite de Maurice Kissling, horloger à Saint-Aubin-Sauges, de la Société Kissling et Cie, les Breuleux (Berne). Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 10 mars 1954.

12. Il a été accordé un suris concordataire de quatre mois, jusqu'au 7 juin 1954, à la maison Adam Frères, en liquidation, importation et vente en gros d'appareils électriques, radiophoniques, cinématographiques et photographiques, à Couvet. Délai pour les productions : 9 mars 1954. Assemblée des créanciers : vendredi 21 mai 1954, à 15 h. 30, à l'hôtel de district, à Môtiers.

15. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

prononcé la mainlevée de la tutelle de D'Espagnier Georges-Arthur, à Travers, et relevé J.-L. de Montmolin, pasteur, à Couvet, de ses fonctions de tuteur ;

relevé Jean Lingier, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de Borel Maurice-William-Hermann-Oscar, à Neuchâtel et nommé en ses lieu et place Henri Jeannet, agent d'assurances, à Neuchâtel ;

nommé Sam Humbert, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Donnet Liliane-Germaine, à Neuchâtel ;

nommé Sam Humbert, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Kolty René, à Neuchâtel.

17. Suspension de liquidation de la succession insolvable d'Anne-Maria Loosli née Bürki, de son vivant ménagère à Neuchâtel.

RADIO

Mardi

SOTTENS et tédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Nos chansons — Introduction à la vie italienne. Toute l'œuvre instrumentale de Vivaldi — Fantaisie en bémol et noir. 12.15. Les documents sonores. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, les variétés du mardi. 13.30, Heinrich Sutermeister, compositeur suisse. 13.55, Deuxieder d'Hugo Wolf. 16.29, signal horaire. 16.30, Le Duo Guy et Monique Fallot. 16.40, Mélodies de compositeurs anglais. 17 h., Sonate op. 119 de Serge Prokofiev. 17.30, Edison, l'inventeur du phonographe, par Claude Schubler. 18.20, cinémagasin. 18.50, la session printemps des Chambres fédérales. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, disque. 19.50, les mardis du monde. 21.10, La grille des vedettes. 20.30, soirée théâtrale : Thérèse Desqueyroux, de François Mauriac. 22.20, Prélude de Pénélope, de Fauré. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, Le cabaret de la onzième heure.

BEROMUNSTER et tédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, mélodies. 7.25, Zum neuen Tag. 10.15, disques. 10.20, Emission radiocollinaire : Aventure de chasse en Afrique, par A. David. 10.50, une page de F. Sowande. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, une page de Ponchielli. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, l'Orchestre récréatif bâlois. 13.15, musique de chambre. 14 h., l'art du théâtre. 16.30, l'Orchestre de danse Glenn Miller. 17 h., Aus meinem Leben (General Joh.-Aug. Sutter). 17.10, Sonate en mi bémol majeur No 2 de L.-A. Kozeluch. 17.30, Kreuz und quer. 18 h., concert choral 1830, une causerie en dialecte. 18.45, Zum Fyrbæ, 19.25, communiqés. 19.30, inform. 20 h., Chants populaires des îles britanniques. 20.15, Concert symphonique par l'Orchestre de la B. O. G., direction A. Bout. Œuvres de A. Bliss, Vaughan Williams, Beethoven. En intermède : La vie musicale en Angleterre. 22.15, inform. 22.20, Théâtre contemporain.

CYNAR

L'APÉRITIF RICHE EN VITAMINE B.

LA BELLE AUX GERFAUTS

par 30
MAGDA CONTINO

Elle descendit lestement et s'avança, contente de les trouver sympathiques. Le grand jeune homme blond qui marchait en tête serra la main que Fanny lui tendait et se présenta : — Jean-Paul Jérôme, romancier. En raison de mon grand âge, 28 ans, je suis le responsable de ce troupeau de jeunes fous.

— Ils n'ont pas l'air si fous, protesta Fanny, serrant les mains à la ronde.

De vigoureux hourras ! accueillirent son appréciation et chacun déclina son identité : un petit maigrichon était Bruno Geoffroy, l'ornithologue. Une longue jeune femme au visage étroit et volontaire, Anita Durand, journaliste. Un gros garçon qui sautait sous le poids de son sac se nommait Loïc Le Floch, agronome. Fanny accueillit en dernier lieu un couple, Hugues et Marie-Laure Devilliers, respectivement entomologiste et botaniste. Ils étaient mariés depuis deux mois et ceci expliquait les cinq chambres pour six personnes.

Loïc Le Floch posa son sac à terre

avec un soupir de satisfaction, puis, s'épongeant le front, il demanda d'une petite voix de tête qui surprenait sortant de son corps volumineux :

— C'est elle, la vieille demoiselle ?

Le groupe éclata de rire et Jean-Paul Jérôme fournit une explication :

— Nous avons laissé croire à Loïc que nous avions trouvé un logis chez une demoiselle très vieux jeu, il a failli ne pas venir ! Dans sa famille, on collectionne les vieilles filles !

— J'ai huit tantes ou cousines, toutes des dames aux chapeaux verts. Ce sont, assurément, les derniers spécimens d'une race révolue. Maintenant, il n'y a plus que des célibataires à la page !

Il rechargea son sac avec un : han ! de terrassier et conclut :

— Je suis bien content que Mlle Fanny de Boisségur ait au maximum vingt-deux ans, de jolis cheveux roux et des yeux verts... — Ce qui prouve, renchérit Anita Durand, malicieuse, que notre Loïc possède l'esprit d'observation. Il ira loin !

De nouveau, la joyeuse troupe éclata d'un beau rire et Fanny se mit à l'unisson, entraînant ses hôtes vers la salle chauffée, accueillante, où flottait une bonne odeur de café, ce qui lui valut des remerciements sincères.

— Partagez-vous les chambres, dit-

elle, je cours chercher le déjeuner de l'amitié !

— Je vais vous aider ! s'exclama Bruno Geoffroy. Vous jugerez de mes excellentes dispositions pour l'emploi de garçon de café ! D'ailleurs, aujourd'hui, je suis de service-popote !

— Venez à la cuisine, je vous confierai une des deux cafetières !

Le petit jeune homme, gavroche, joyeux, vif comme la poudre, la suivit en sautillant et bavardant. C'était irrésistible ! Bruno Geoffroy, l'ornithologue, ressemblait à Rami !

XIII

Les six s'organisèrent avec la facilité d'adaptation des êtres jeunes habitués à vivre en commun, ce que fut en camping ou en écoles.

Jean-Paul Jérôme, qui l'ancien professeur avait institué chef de l'équipe, était très conscient de ses devoirs et s'en acquittait au mieux des intérêts, des goûts et des capacités de chacun.

La plus grande pièce avait été allouée au jeune couple, Hugues et Marie-Laure Devilliers. Non seulement elle leur revenait de droit, mais, issus d'un milieu bourgeois habitué à l'aïe, il ne fallait pas les rebuter.

Hugues Devilliers avait pris goût à l'étude des insectes parce qu'aux cours du professeur Léonard, il s'était épris de Marie-Laure... qui n'avait rien d'un insecte ! Elle était passionnée des plantes et, particulièrement, des plantes de montagnes. Le jeune

homme, jusque-là dorloté par une mère dont il était le fils unique, avait appris l'alpinisme pour accompagner Marie-Laure pas à pas ; puis, intéressé par les hôtes minuscules qui habitaient les herbes ou le sol, il s'était découvert une âme d'entomologiste. Il y avait gagné une santé de fer que « la boîte à coton » de sa mère n'avait pas favorisée, il avait conquis un grand amour et, ce qui est aussi important, un idéal. Le couple vivait dans une sorte d'euphorie qu'aucun sourire, aucune amicale raillerie ne pouvaient rompre.

Les autres jeunes gens du groupe, d'un milieu différent de celui des jeunes mariés, avaient appris de bonne heure à se servir eux-mêmes. Bruno Geoffroy était fils de petits fonctionnaires des postes. Dès qu'il eut conquis son certificat d'études, son père l'obligea à entrer dans son administration, comme télégraphiste. C'est en portant un pli à M. Léonard que Bruno tomba en arrêt devant les planches de couleurs tapissant le cabinet de travail du professeur d'ornithologie. Il reçut un véritable coup de foudre devant ces plumes chatoyantes et ces formes insoupçonnées. Le professeur, ému de son enthousiasme, déclara rapidement un élève exceptionnel. Il réussit à convaincre le père Geoffroy et prit Bruno sous sa protection. Maintenant, les études terminées, le jeune homme préparait un ouvrage sur les rapaces de France.

Loïc Le Floch était fils de paysans enrichis qui avaient eu le bon sens

de le faire passer par une école d'agronomie. Sa marotte était de monter une ferme modeste pour l'élevage des moutons. Il venait donc étudier de près, en Auvergne, les bergeries, les burons et la race dite des « bizets ».

Anita Durand, reporter attaché à deux hebdomadaires féminins et à une revue scientifique, voulait tout voir, en Auvergne : les dentellières, les ateliers de céramique, la ferronnerie d'art, les fabriques de parapluies et d'ombrelles, les cuivreries et elle désirait interroger particulièrement les petits artisans et les ouvrières spécialisées. Elle était donc la seule à descendre vers Puygnac et à emprunter l'autocar qui zigzagait dans la région. Son objectif : dénicher les éléments d'un grand nombre de reportages et d'articles et prendre des photos.

Quand Anita Durand gagnait le village, les cinq autres partaient en montagne, dès l'aube généralement. La douceur de cette fin de saison favorisait leurs recherches et leurs travaux.

Chaque matin, un des jeunes gens était désigné par tirage au sort pour s'occuper des provisions. On employait une heure en commun à l'épluchage des légumes, aux travaux de ménage et de cuisine. Fanny s'était proposée pour surveiller chaque jour la cuisson des aliments, mettre le couvert dans la grande salle et sonner la cloche à l'heure du repas. Tous avaient adopté la jeune fille, immédiatement, comme une des leurs et elle était enchantée de la présence

de ce groupe jeune, intelligent, studieux.

Le plus compliqué avait été l'adaptation des gerfauts aux nouveaux hôtes. Marie-Laure et Anita en avaient une terreur panique et Loïc malgré son air assuré, n'aurait jamais consenti à rester seul en compagnie de Falco. Il disait :

— Quand il me regarde, j'ai l'impression qu'il est en train de supputer le nombre de déjeuners qu'il pourrait tirer de ma personne. Je me fais l'effet de n'être plus qu'une minuscule perdrix !

Comme le gros garçon pesait près de soixante-dix kilos, il s'attrait des éclats de rire et des quolibets. Toutefois, le visage des gerfauts se révélait redoutable, ces oiseaux de proie comprenant très bien la peur qu'ils inspiraient, ce qui pouvait les rendre agressifs. Fanny prit l'habitude de les emmener chasser très tôt. Elle était seule avec eux en montagne pendant que ses six hôtes s'occupaient de leur toilette et du déjeuner. Puis, quand elle rentrait avec sa meute, elle attachait les oiseaux pour quelques heures de repos. La saison étant trop fraîche, elle ne les conduisait plus au bain.

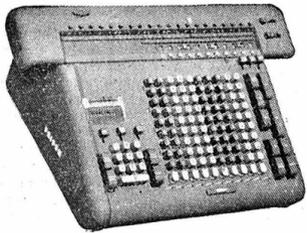
L'après-midi, quand les jeunes gens partaient en montagne ou à Puygnac, Fanny délivrait ses oiseaux, mais ne quittait par les abords du manoir jusqu'à ce que le soleil déclina. Alors les gerfauts entraînaient d'eux-mêmes dans la salle désaffectée où ils s'endormaient pour la nuit.

(A suivre)

FRIDEN

ULTRA-MATIC

LA CALCULATRICE QUI PENSE?
IL FAUT LA VOIR POUR Y CROIRE!



Agence exclusive

ROBERT MONNIER
NEUCHÂTEL

Bassin 10 Tél. (038) 5 38 84

Fr. 350.-?

pour chambre à coucher

Non! Par contre

Chambre à coucher dès Fr. 780.-

ou par mois Fr. 25.-

Salle à manger dès Fr. 649.-

ou par mois Fr. 20.-

Combinés, spac. dès Fr. 445.-

ou par mois Fr. 15.-

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA.
BIENNE

Si vous désirez acquérir un piano

neuf ou d'occasion,

adressez-vous à la maison de confiance

«AU MÈNESTREL», Fœtisch frères S.A.

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 78 78

Location - Réparations - Accords



Souverain contre les **Refroidissements**



LE BÂTON QUI

Soulage

RAPIDEMENT TOUTES

LES DOULEURS PAR

TRAITEMENT EXTERNE

LABORATOIRES SAUTER S.A.



Avant de conclure...

Pensez à

Linguaphone

la méthode d'enseignement des langues par disques, la plus ancienne et la meilleure.

Allemand - Anglais - Italien - Espagnol
Renseignements et démonstrations chez

HUG & CO

Disques

NEUCHÂTEL



Incomparable pour exalter le goût des mets

Le tube de 110 gr. Fr. 1.- (forte et mi-forte)

La moutarde Amora de Dijon, préparée selon les formules ancestrales, est l'auxiliaire No 1 de la fine cuisine. Elle est indispensable sur la table comme dans la cuisine des gourmets. Elle donne du corps et du piquant aux mets. Elle amplifie la saveur des sauces. Elle relève la préparation des légumes, des assaisonnements, des viandes, toutes choses auxquelles elle mêle précieusement son arôme incomparable.



La mélasse de table Véron

(avec sucre de canne) réputée, nourrissante et profitable, est devenue meilleur marché

La boîte de 1 kg., Fr. 1.80,

la boîte de 1/2 kg., Fr. 1.05

avec rabais

VÉRON & Cie S.A., fabrique de conserves, Berne



Alliances & Charlet

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL

Pour toutes les préparations culinaires!



frit rend chaque repas meilleur, plus appétissant, plus digestible!

frit est quelque chose de tout nouveau! frit cueille tous les lauriers! Elle les mérite d'ailleurs, car frit ne connaît point de rivales! Judicieusement composée, cette graisse végétale, absolument pure, est d'une qualité exceptionnelle et offre des possibilités culinaires infinies. Avec frit, plus besoin d'autres graisses! Faut-il donc s'étonner que la ménagère éprise de nouveautés et soucieuse du bien-être des siens lui porte un tel enthousiasme? C'est tout naturel, car frit répond vraiment aux exigences modernes.

frit pour rôtir et cuire à l'étouffée



Tout devient plus fin, plus léger, grâce à sa composition spéciale ne comprenant que des graisses végétales pures.

frit pour cuire et relever les aliments

Un délice pour le palais! Car frit est merveilleusement fraîche et d'un goût absolument neutre. Les éloges ne manqueront pas!

frit pour étuver

L'arôme naturel des aliments les plus fins est incomparablement mis en valeur! A fait ses preuves dans l'alimentation moderne et diététique!



«Votre ligne personnelle et votre bien-être!» C'est pourquoi, la femme moderne apprécie tant frit!

frit est merveilleusement malléable, donc facile à doser!

frit pour cuire au four

Voulez-vous un gâteau alléchant et croustillant? Avec frit rien de plus simple, car frit est malléable et facile à battre en mousse.

frit pour fritures

C'est le produit idéal! Ne gicle pas, ne mousse point, est extraordinairement profitable! Aucun arrière-goût de graisse, jamais de lourdeurs d'estomac!

frit pour entremets

frit rend vos galettes délicieuses et vos bâtons au fromage croustillants. Les plus fins gourmets en seront ravis!



Le savon ternit vos cheveux
le shampoing Colgate
les glorifie!



Forte baisse de prix

le petit flacon plus que

60 centimes

pour 2 shampoings!

Flacon moyen Fr. 1.25 pour 5 shampoings

Flacon économique Fr. 2.25 pour 10 à 12 shampoings



Le shampoing Colgate

révèle la beauté cachée de votre chevelure!

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

Billet chaux-de-fonnier

RALENTISSEMENT DANS L'HORLOGERIE - LA NOMINATION D'UN PROFESSEUR

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

Depuis le début de l'année, un certain ralentissement se manifeste dans l'industrie horlogère. On compte à ce jour quelques centaines de chômeurs, mais le plus grand nombre d'entre eux ne sont que partiels. Ce phénomène qui atteint surtout les branches annexes se répète d'ailleurs à peu près chaque année au cours des premiers mois. Les meilleurs horlogers attribuent à ce chômage un caractère passager et pensent que la reprise s'amorcera au cours des prochains mois. La période de haute conjoncture vécue depuis dix ans serait-elle en voie de prendre fin ? On l'annonce depuis longtemps déjà, mais ces prévisions ont été jusqu'ici toujours démenties par la réalité.

Pour conserver ses marchés étrangers, il est incontestable que l'industrie horlogère doit lutter. Son histoire qui remonte au XVIII^e siècle en fait foi. Si notre pays a pu maintenir cette belle et précieuse industrie, il le doit à la persévérance de ses habitants.

L'horlogerie fut introduite à la Chaux-de-Fonds en 1705 par Jacob Brandt, élève de Daniel Jean-Richard. En 1794, au moment de l'incendie qui consuma une bonne partie du village, la population s'élevait à 4556 habitants. Il y avait alors déjà près de 4000 horlogers dans les Montagnes. L'extrême division de la fabrication favorisait le travail en famille auquel participaient non seulement les femmes, mais aussi les enfants voués de bonne heure à cette occupation. La fenêtre rustique derrière laquelle on apercevait la tête d'un horloger à son établi symbolise cette époque. Les guerres de Napoléon entravèrent l'essor des affaires

et causèrent du chômage dans toute la région. A partir de 1820, des débouchés s'ouvrirent en Chine et en Extrême-Orient. La production s'élevait à 160.000 montres et à un millier de pendules pour les Montagnes neuchâtelaises. Dès 1830, le commerce d'horlogerie prit une envergure toujours plus grande, grâce à des hommes industrieux qui cherchèrent à satisfaire les goûts spéciaux des différents pays ouverts à l'exportation. La guerre de Crimée en 1852 favorisa les transactions à Constantinople qui ne furent jamais aussi nombreuses.

En 1860, la Chaux-de-Fonds comptait 16,915 habitants. La guerre franco-allemande de 1870 produisit un sérieux arrêt auquel succéda une période prospère. L'Allemagne devint alors notre meilleur client. L'exportation des montres suisses aux Etats-Unis tomba à la même époque de 204,000 pièces à 134,000 par suite de la concurrence américaine favorisée par l'émigration d'horlogers et l'introduction des machines-outils. La campagne organisée contre la Suisse fut facilitée par l'engouement des Américains pour un produit national et par la circonstance que plusieurs maisons d'exportation avaient envoyé aux Etats-Unis, surtout pendant la guerre de Sécession, des pièces de mauvaise qualité. Les mesures prises pour lutter contre les fabrications rivales créées à l'étranger imprimèrent à la fabrication neuchâtelaise une secousse salutaire. Une montre plus soignée, plus perfectionnée fut mise sur le marché. En 1893, les exportations s'élevèrent à 4 millions de montres représentant une valeur déclarée de 83 millions de francs. Enfin en 1953, 33 millions de montres et mouvements ont été exportés à l'étranger valant un milliard

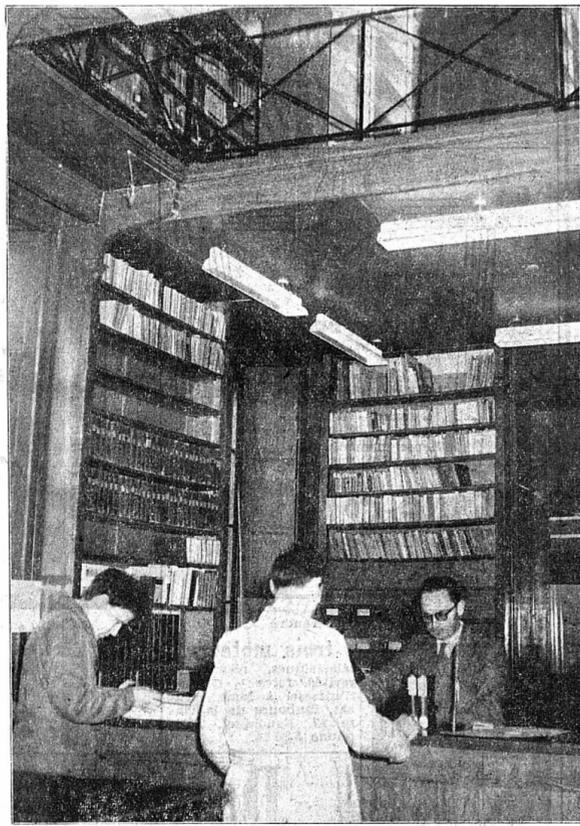
de francs. Que diraient nos ancêtres devant ces chiffres alors qu'en 1850, ils parlaient déjà d'une surproduction ?

Tels sont les faits saillants de l'histoire de l'industrie horlogère qui a connu déjà dans le passé ses beaux et mauvais jours. Une conclusion s'impose toutefois. Ne s'improvise pas bon horloger qui veut. L'horlogerie suisse doit avoir pu conserver sa renommée dans le monde à l'habileté de ses ouvriers dont les qualités se transmettent d'une génération à l'autre.

La récente nomination par la commission scolaire d'un professeur communiste a soulevé dans différents milieux de vives critiques. Le directeur du gymnase en donnant un préavis favorable à la candidature souleva en même temps l'angoissant problème posé par la pénurie existant dans le corps enseignant. Seul, parmi cinq candidats, le professeur nommé possédait les titres nécessaires pour enseigner au gymnase. Communiste et il ne le cache pas, il a toutefois pris l'engagement de ne pas faire intervenir ses idées politiques dans son enseignement. Cette garantie a été jugée suffisante par la majorité de la commission scolaire qui a pris ses responsabilités. Dans les débats, un popiste ne manqua pas de citer le nom de trois professeurs en activité au gymnase, tous très brillants, quoique appartenant à des partis différents.

Cette nomination, critiquable selon le point de vue auquel on se place, fait néanmoins preuve d'un bel esprit de tolérance. On ne peut cependant et malheureusement pas en dire autant de l'idéologie et du régime dont se réclame l'heureux élu.

Du nouveau à la Bibliothèque de la ville



(Phot. Jean-Claude Zehau).

Les travaux d'agrandissement des locaux de la Bibliothèque de la ville sont en bonne voie. On sait que, pour gagner de la place, on a coupé en deux, dans la hauteur, quelques salles. Le nouveau plancher a été construit au niveau des anciennes galeries. Une ouverture a été ménagée pour l'éclairage et l'aération. Les nouveaux planchers sont terminés dans la salle Rott et les deux salles de prêt, au nord Ci-contre : la salle de prêt rénovée, avec son extension supérieure.

Les fonds de manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, gloire de la Bibliothèque de la ville, ne cesse de s'enrichir. Depuis 1951, la Bibliothèque a acquis dix-neuf lettres autographes de Rousseau ; ces acquisitions n'ont pu se faire que grâce aux dons de généreux mécènes. Voici ci-dessous une des dernières lettres achetées. Elle est adressée à Mme Delessert, née Madeleine Boy de la Tour, et est datée du 8 mars 1776. Ce billet n'était connu jusqu'ici que par une copie, publiée par Godet et Mme Boy de la Tour en 1916 dans un ouvrage intitulé « Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau » par Mmes Boy de la Tour et Delessert. C'est à la demande de Mme Delessert que Rousseau écrivit les lettres sur la botanique à l'intention de la fille de celle-ci. Le philosophe aimait à appeler ses amies du nom de « cousine ».

La Bibliothèque a également acheté récemment trois lettres de Rousseau à Sauttersheim, une lettre à Mme Dupin et une lettre à Saint-Lambert, document fort intéressant, si l'on sait que Saint-Lambert était l'amant de Mme d'Houdetot, dont Rousseau était lui-même amoureux fou ! Le moment est d'ailleurs particulièrement favorable pour enrichir les fonds Rousseau, car les familles qui possèdent des manuscrits du « citoyen de Genève » s'éteignent, et il est à craindre que certains textes et lettres s'en aillent en ne sait où.

SOUVENIRS D'UNE AÏEULE

APRÈS CENT QUARANTE ANS :

LE DÉPART DES « KAISERLIKS »

Ils étaient arrivés en décembre, vers la Noël. Il y en avait toute une troupe sur la place du village : de grands hommes maigres, montés sur des chevaux plus maigres encore.

Hommes et bêtes paraissaient harassés. Les cavaliers aux longues moustaches et aux yeux sombres avaient mis pied à terre et attendaient.

Bientôt, il y eut foule. Toute la gent villageoise était là, y compris le syndic, le boursier et les autres notables qui discutaient avec un officier. Il fallait loger et héberger troupiers et montures qui attendaient des ordres pour poursuivre la campagne et pénétrer en France.

Ce ne fut pas long à établir une liste. Tous ceux qui, dans leur maison, avaient quelque place disponible, une chambre vide ou un coin chaud à l'étable durent, bon gré mal gré, accepter un ou plusieurs pensionnaires.

On pensait d'abord que le séjour ne se prolongerait pas au-delà d'un jour ou deux. Mais il fallut déchanter : il y avait, paraît-il, trop de neige sur les cols du Jura pour permettre la traversée.

C'était une raison. Mais on apprit aussi que la division légère du général Bubna, qui avait occupé Genève et, de là, tenté d'atteindre Lyon, avait dû se replier devant les soldats d'Angereau : c'était une autre raison d'attendre paisiblement le renfort du gros de l'armée autrichienne.

On avait du reste grand besoin de se refaire ; le pays n'était pas mauvais. On se mit à l'aise.

Il y avait chez les paysans des réserves de pois, de lentilles, de fèves, de « coquelets », de choucroute, de « schnezt » et autres fruits séchés. Il y avait dans les granges du foin et de la paille.

Les nombreuses pintes et auberges étaient abondamment fournies de pots, demi-pots, chopines et « aroquilles ». Si l'on compte qu'à cette saison les « boucheries » sont faites et qu'il pend à chaque cheminée un nombre imposant de jambons, lards et saucisses, il est facile de déduire que les pensionnaires ne manquaient de rien.

Les chevaux mangeaient le foin et la paille, avec quelquefois même un « picotin » d'avoine.

Les « Kaiserliks » mangeaient de tout et buvaient de même.

Bêtes et cavaliers engraisaient à vue d'œil. Mais à vue d'œil aussi, diminuaient les stocks des hôtes bénévoles qui se demandaient jusques à quand cette vie allait durer.

En février 1814 vint enfin l'ordre du départ. On respira.

Réquisition

On respira... on était tout à la joie quand l'avis d'une ultime saignée vint jeter la consternation dans le village.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15, film « En Afrique équatoriale chez le Dr A. Schweitzer ».

Théâtre : 20 h. 30, « La dame de trèfle ».

Cinéma

Palace : 20 h. 30, Le trésor du Guatemala.

Rex : 20 h. 30, Julietta.

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Moulin Rouge.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Wanda la pécheresse.

L'état-major de la troupe occupante, considérant sans doute qu'il restait dans le pays encore trop de biens qu'il faisait peine d'abandonner, exigea la fourniture d'une grosse quantité de foin et de paille, ainsi que d'un certain nombre de couvertures pour les besoins de l'armée.

Cela, bien entendu, contre des bons de paiement — paiement dont, à ma connaissance, personne jamais ne vit un batz.

Réclamations et protestations ne servirent à rien, il fallut bien s'exécuter.

Et non seulement il fallut livrer la marchandise requise, mais encore en assurer la conduite jusqu'à la frontière française, cela à la charge de la commune.

Pas plus que les particuliers, la commune n'était riche d'argent. La forêt et les autres biens immobiliers fournissaient le plus gros de ses ressources, les impôts et autres redevances étant presque toujours perçus en corvées pour l'entretien des chemins et canalisations de fontaines.

Après maintes discussions et palabres, il fut convenu que la caisse communale prendrait à sa charge le logement et la boisson des accompagnants et attelages qui emmenaient avec eux les vivres nécessaires.

Un voyage mouvementé

Dix-sept chars à bœufs se révélèrent indispensables pour le transport. Seize chargés de foin ou de paille, le dix-septième portant les couvertures et les provisions de route. On avait cru prudent de ne pas charger lourd. Les chemins, ravins et caillouteux, encore en partie couverts de verglas, pouvaient réserver de mauvaises surprises ; et les gens de sens rassis n'envisageaient pas sans inquiétude cette expédition lointaine, alors qu'on n'en avait pas fini avec l'hiver. Les jeunes ne disaient rien, mais, à leur air, on voyait bien que la perspec-

tive du voyage avec ses imprévus n'était pas pour leur déplaire.

Toutes mesures prises, essieux graissés, ferrage des bœufs dûment vérifié par le maréchal du village, on se mit en route. Tous les gamins, oubliant l'heure de l'école et la férule du maître, accompagnèrent en bruyant cortège la lente procession sur un bon bout de chemin.

Quand elle revint au bout de quatre jours, elle n'était plus au complet : une paire de bœufs manquait à l'appel. Il y avait eu un accident.

A la Clusette, au cours de la descente, un bœuf avait glissé sur le verglas ; remis avec peine sur ses pieds, il boitait tout bas. On descendit tant bien que mal jusqu'à Noiraigue ; mais là, la bête refusa de faire un pas de plus. Le mége appelé dit qu'elle avait la hanche déboîtée et que c'était inutile de compter sur une prompte guérison.

La charge répartie sur les véhicules restants, on se remit en route. A Travers, où l'on coucha, le propriétaire du bœuf blessé qui, par bonheur, accompagnait son attelage, se mit en quête du boucher du village ; celui-ci se montra raisonnable et acheta la paire. Jusqu'aux Verrières où se fit la livraison, il n'y eut pas d'autres avatars. On revint lentement, comme on était allé, avec le char orphelin retrouvé à Noiraigue accroché en remorque derrière un autre.

Et, en arrivant au village, malgré la malchance de leur compagnon, quelques conducteurs, les plus jeunes, chantaient !

Sans doute étaient-ils tout heureux d'être définitivement débarrassés des « Kaiserliks » !

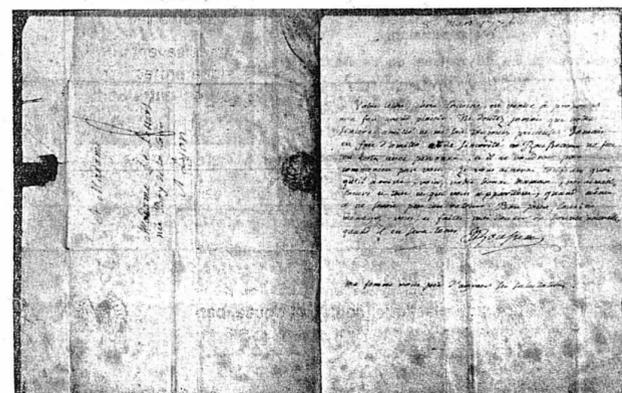
Il y avait peut-être une autre cause à leurs transports.

En fouillant les archives du village, je suis tombé par hasard sur une feuille de papier jauni couverte de chiffres. C'était le compte dé-

taillé de la boisson consommée au cours de l'expédition, compte à la charge de la commune.

Boisson d'hiver : on n'avait bu que de la « goutte ». Mais personne ne s'était privé ! Consciencieux, le scribe de la bande avait noté toutes les haltes : on n'en avait pas raté une, à l'aller comme au retour !

On écrivait peu à l'époque chez les gens de la campagne, aussi ai-je vainement cherché une autre pièce à l'appui du récit de ma digne mère-grand !



COUPS DE CISEAUX

Sur un « forum » de Radio-Lausanne

Roger Nordmann a organisé un de ces derniers mardis soirs un « forum » où l'on discuta de ce critique de cinéma zuricois qui s'est vu interdire l'entrée d'une salle à la suite d'un article sévère sur un film. Nordmann a terminé l'entretien par une conclusion optimiste qui a fait réagir, à notre sens très justement, notre confrère Claude Bodinier dans le « Nouvelliste valaisan ».

A en croire cette conclusion présidentielle, la presse a fait beaucoup de bruit pour rien. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Les journaux ont inventé une affaire qui, tout bien considéré, n'existe pas !

Ainsi, pour les milliers d'auditeurs qui étaient à l'écoute, les journalistes qui se sont solidarités avec leur confrère et se sont inquiétés de l'arrêt du Tribunal fédéral qui lui a donné tort, en composant des titres indignes, passeront pour des faiseurs d'histoires des façonniers, des blagueurs, qui ont déformé les faits sans aucune raison valable. C'est là, sans

l'ombre d'un doute, l'impression qui leur sera restée — devant leur poste de radio — pour autant que les subéquents Frères Jacques ne leur aient pas fait tout oublier, ce que nous souhaitons !

« Le directeur de cinéma qui participait au forum a dit sa satisfaction : grâce à cet arrêt, il lui sera désormais possible de refuser l'entrée de sa salle, par exemple, à des gens qui gênent leurs voisins ou troublent le spectacle. Mais ce droit qui lui est confirmé en tant que propriétaire privé d'une entreprise, ne pourrait-il pas tout aussi bien lui être accordé sur la base de la notion d'ordre public ?

Car c'est là que nous voulons en venir : il est difficile de refuser tout caractère public à un cinéma, entreprise qui sollicite la clientèle en affichant ses prix ; qui, comme un café, paie une patente cantonale ; qui enfin, et surtout, offre un spectacle à des foules.

Le public a le droit d'être orienté sur ce spectacle. Le journaliste a le devoir, et devrait avoir le droit, de remplir cette mission d'information. Et si un directeur de cinéma peut lui interdire de faire son métier, la liberté d'information est bel et bien compromise.

Notre confrère zuricois avait omis d'invoquer dans son recours ce caractère semi-public des entreprises de cinéma. Cela n'empêche pas que ce ne soit le cœur de la question. C'est si évident que le Tribunal fédéral lui-même,

à la fin de son arrêt, reconnaissait que « le résultat pratique de son jugement n'est pas satisfaisant », et qu'on attendait une révision législative, les intéressés devront conclure des arrangements.

Les forums radiophoniques sont toujours intéressants, parfois instructifs. Mais leur rapidité obligée comporte un risque de superficialité, et — on l'a vu mardi — de conclusions trop hâtives.

Saint-Germain-des-Prés se meurt-il ?

Thierry Maulnier pose cette question dans le « Figaro littéraire », en relevant quelques signes de déclin dans la popularité, la célébrité que s'est acquise ce quartier de cinq cents mètres de rayon qui s'étend autour de la rue Saint-Benoît.

Les journaux nous ont annoncé récemment que les principaux propriétaires de café du quartier de Saint-Germain-des-Prés s'étaient réunis pour examiner les moyens d'entretenir autour de leurs établissements le courant touristique par une propagande efficace. C'est que le touriste veut bien se contenter de souvenirs à la condition qu'on lui donne pour tels. Devant le tombeau de Napoléon, il se contente du tombeau. Mais il se contente malaisément de la table devant laquelle s'assoyaient Jean-Paul Sartre en 1945 : « Amenez-les vivants ! » Je ne sais si c'est là pour Jean-Paul Sartre, à l'égard de Napoléon, une supériorité ou une infériorité, mais on le voudrait en chair et en os. Or il a fui depuis longtemps les lieux où l'on vient le chercher, effrayé ou excédé précisément par les touristes. Ses amis en même temps que lui. De sorte que les vieilles demoiselles de Kansas City qui viennent passer une soirée au carrefour illustre et mal famé où Jean-Paul Sartre a, selon l'opinion mondiale, établi son empire n'y voient que des jeunes gens, dont les chemises représentent des paysages, qu'elles n'ont même pas le droit de prendre pour des disciples autochtones du maître maléfique, car leurs ceintures portent en lettres flamboyantes « Nevada » ou « Texas ». Ce sont, eux aussi, des touristes. Or les Américains ne traversent l'Atlantique uniquement pour voir des Américains. Il y a bien aussi, en assez grand nombre, des jeunes gens, des trois sexes, qui portent le costume local. Mais, chaque année davantage depuis deux ou trois saisons, on a le sentiment qu'il s'agit de figurants et de figurantes, débarqués de Montmartre ou des Champs-Élysées, de Bort-les-Orgues ou de Romorantin pour exploiter les ressources de l'endroit. Quand les touristes ne rencontrent plus que des touristes, et quand la coiffure « au poté maus » ou le maquillage « à la jeune agrégée de philosophie qui note dans le whisky son dégoût de l'existence » ne sont plus que les artifices professionnels des personnes de petite vertu à l'affût de la clientèle, le mythe a perdu ses racines.



le savon Cadum est plus doux...

car il contient de la LANOLINE*

* La Lanoline est le seul corps gras naturel assimilable par la peau.

La Lanoline nourrit l'épiderme et garde la peau douce et veloutée.

Dans chaque savon une image Walt Disney



Pains Fr. 1.— et 1.50. Géant Fr. 2.30. Barbezat & Cie, Fleurier (Nel)

Pour une bouche propre et fraîche du matin au soir!

L'action de la chlorophylle dans FLORODYL est extraordinaire! Elle transmet à votre bouche et à votre haleine cette délicieuse fraîcheur de la nature, elle protège remarquablement vos dents. Si vous voulez avoir des gencives saines, soignez quotidiennement vos dents avec FLORODYL! Un essai aujourd'hui même vous en convaincra!



Florodyl
l'authentique dentifrice
à la chlorophylle
pour l'hygiène buccale parfaite!

STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

BEAUX ŒUFS FRAIS DU PAYS
à Fr. 2.75 la douzaine

ŒUFS FRAIS ÉTRANGERS
à Fr. 2.50 la douzaine

Prix de gros pour revendeurs
Expéditions au dehors

Pour amateurs, pour cause de départ, à vendre une très belle
salle à manger, style Henri II
en beau noyer foncé sculpté, comprenant un grand buffet, un buffet de service, une table, huit chaises, une grande glace assortie, un lustre en fer forgé, le tout très soigné. — Mme Meyer, rue Plaenke 2, Bienne, tél. 2 20 08.



Oh... empesées à l'Amidon 77!

C'est pour cela que tout a l'air comme neuf: ta chemise, ma petite blouse de couleur de l'année dernière et même les rideaux.
Je comprends maintenant pourquoi mon amie, ancienne maîtresse d'école ménagère, utilise régulièrement l'Amidon 77 depuis plus de 3 ans.
Elle et des centaines de milliers d'autres femmes savent que l'Amidon 77 enveloppe chaque fibre d'une pellicule plastique protectrice, redonne du corps au tissu, ravive les couleurs et accroît en outre sensiblement la durée de nos précieux textiles.

- Le microscope révèle le secret de l'Amidon 77:**
- Fibre sans Amidon 77: gonflée, délavée, cassante, raide.
 - Fibre traitée à l'Amidon 77: préservée de la poussière, de la saleté et de la lessive par une très fine pellicule plastique, souple et douce, parfaitement conservée après 106 lavages.



Société coopérative de
Consommation

4 MORCEAUX
SAVON POUR LES MAINS
sous cellophane

Fr. 0.95 (ristourne à déduire)
+ 2 points Coop

Grand assortiment de
VOITURES D'ENFANTS

Nouveauté
WISA-GLORIA

Voitures combinées
Charrettes

Wisa-Gloria - Royal-Eka
depuis **Fr. 199.-**

Toutes réparations
BIEDERMANN
spécialiste
NEUCHÂTEL

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

Magnifique occasion
« Triumph
(Tiger » 100)
machine à l'état de
neuf. Prix Fr. 2500.-
au comptant. Tél. (038)
5 72 27.

120.000

10 avril
LOTÉRIE ROMANDE

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier 5 17 51	DU CRAYON À L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER Tout pour le bureau Tél. 5 12 79	Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	Nettoyages Ponçage, imprégnation et glacage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 18
Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	VUILLEMIN HENRI COUVREUR Successieur de Vuillemin et Cie J.-J.-Lallemand 1 Tél. 5 23 77	ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5
VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde Belleveaux 8 5 31 23	AUTO-ÉCOLE GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77	A. ENGGIST Tél. 7 53 12
Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE Faubourg de l'Hôpital 17 Tél. 5 12 58			

BIENTÔT

FIESTA

Par son incomparable qualité, son fruité, son bouquet, ce vin rouge d'Espagne, issu des pampres mûris sur les coteaux de l'Ebre, est

digne de toutes les tables

Vente exclusive en gros :
PERRET-GENTIL S.A., La Chaux-de-Fonds

Jamais on n'y arrivera ...

Cristi! gémit l'un d'eux, trente-six marches encore mais l'autre, heureusement, est l'homme fort et sage qui sait que rien ne vaut, avant un gros effort la bonne cigarette qui donne du courage

Allumons d'abord une
Texas
FILTRE

20 CIGARETTES 75 CT.

Occasion

A vendre deux beaux manteaux mi-saison de dame, taille 44. Demander l'adresse du No 80 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 72 47.

« A.J.S. 500 »

modèle sport, 1952, bi-cylindre, bien soignée, à vendre pour cause de départ. — M. Mario Angello, hôtel Terminus.

A vendre un

vélo de dame

marque « Rico », trois vitesses, à l'état de neuf. S'adresser à Mme Erisman, Charmettes 61.

Superbe occasion

pour cause de changement de taille, à vendre à un prix très avantageux, un costume tailleur à l'état de neuf, grandeur 40, coloris brun foncé uni, façon classique. — S'adresser : Concert 4, 4^{me} étage, à gauche.

A vendre une cuisinière à gaz en parfait état. — S'adresser : M. Locher, Côte 18.

A vendre une poussette

blanche, en très bon état. Fr. 120.— Charles Müggel, Chansons 31, Peaux.



Buffer de gare Neuchâtel

H. Vock-Beaugendre Tél. 5 48 53

Le relais gastronomique du rail



COUSSINS chauffants de qualité et tous appareils ménagers au magasin spécialisé

Vuilliomonet & C^o.S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal

LITERIE
par le spécialiste

PERROTTE PÂTISSIER
Parcs 40
Tél. 5 52 78
Toutes fournitures

M. Dubois
Horlogerie Réparations
PRILX MODERES
Atelier :
Rue J.-J.-Lallemand 5
face à la cour du collège de la Promenade

Modes
Transformations de chapeaux
Chapeaux neufs et tissus sur commande
Mme Perret
Moulines 11, 2^{me} étage

LE PETIT TAXI
Jour et nuit
Tél. 8 10 10

La Chaumière à Serrière
Tél. 5 68 98
et sa bonne cuisine

« LES HALLES »
Escargots Bourguignonne

PFAFF

PFAFF

PFAFF

PFAFF

PFAFF

PFAFF

avec enfile-aiguille automatique
Demandez prospectus ou démonstration

R. Nägeli
6, Place-d'Armes
Tél. 5 13 51

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



Nash Rambler

déjà à partir de Fr. 12 750.-

Garage du Littoral J.-L. SEGESSEMAN, Neuchâtel



Jenny
SOINS DE BEAUTÉ
Esthéticiennes diplômées sous contrôle médical Suisse et France

- ★ Le peeling
- ★ Le traitement essentiel
- ★ Le traitement pour jeunes filles
- ★ La teinture des cils
- ★ Le maquillage ville et soir
- ★ Les épilations

Grand-Rue 12 Tél. 5 15 24



Chaussures de sport et de travail
de notre département spécial

avec très fortes semelles de caoutchouc profilé à partir de

Fr. 35.80
avec ferrage militaire à partir de

Fr. 34.80

TRES GRAND CHOIX
CHAUSSURES

J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Les Halles
Centre gastronomique

3 spécialités qui ont fait notre renommée

- Les soles extra-fraîches dorées au beurre.
- Les filets mignons à la crème aux morilles.
- La fameuse entrecôte grillée à la mode des Halles.

et naturellement... toute la gamme de nos assiettes copieusement garnies et servies à prix doux. Tél. 5 20 13

Adelbodner
EAU MINÉRALE EAU DE TABLE

AVIS DE TIR

Le commandant des Tirs

porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi, à proximité de la rive, près de Forel,

du 1^{er} mars au 31 mai
de 1000 - 1600 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 12 h.

INTERDICTIONS :
Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

RENSEIGNEMENTS :
Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvonnier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portaldan.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. (037) 6 24 41) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. (038) 5 40 12-13).

Graphologie - Chiromlogie
CONSEILLE BIEN MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13 NEUCHÂTEL
Reçoit sur rendez-vous même le dimanche
Tél. 8 26 21

Succès à la Chaumière à Serrières
avec Norbert Hoffmann pianiste-chansonnier et sa musique viennoise

ATTENTION !
offre avantageuse !
Salle à manger complète, sortant de fabrication, comprenant : 1 beau buffet de service, ton noyer, avec secrétaire, vitrine et tiroir, ornements en laiton doré ; 1 belle table à allonges ; 6 chaises confortables. La salle à manger complète est livrée franco domicile au prix surprenant de **Fr. 644.-**
Venez la voir sans engagement dans les grands magasins d'ameublements.
Membres G. Meyer
Rue Saint-Maurice
Tél. 5 23 75
Facilités de paiement

PAQUES A VENISE
Car pullman de : Milan - Lac de Garde - Venise, 4 jours, du 16 au 19 avril, 180.- tout compris

PAQUES A ROME
5 jours, du 15 au 19 avril, tout compris **250.-**

CROISIÈRE EN SICILE
Gênes - Cannes - Naples - Palerme, à bord du transatlantique « Augustus », 24.500 tonnes, 14 jours, du 24 avril au 7 mai, tout compris **695.-**

ESPAGNE - ILES BALÉARES
avec croisière de Gênes - Cannes - Barcelone, à bord du transatlantique « Augustus », 30.000 tonnes, 9 jours, du 17 au 25 mai, tout compris **426.-**
Nos voyages sont accompagnés par des guides qualifiés. Nos prix s'entendent au départ de Lausanne. — Réservez vos places à temps.
Renseignements et inscriptions à
L'AGENCE ORBI
Métropole 1 - Tél. 23 94 13 - Lausanne



TEINTURERIE PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS
à la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » pour le **deuxième trimestre de 1954**

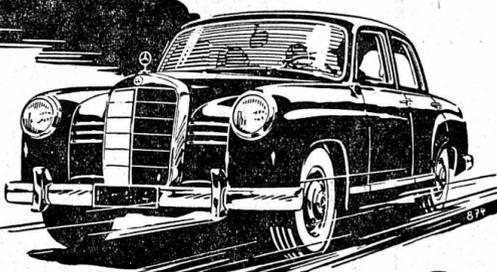
Nos lecteurs reçoivent ces jours, encartés dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent sans frais payer le montant de leur abonnement.

Un tri étant impossible, chaque abonné reçoit un bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement pour six ou douze mois, n'ont pas à tenir compte de ce bulletin.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1954
Fr. 7.75
Compte postal IV 178

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

MERCEDES-BENZ Typ 180



MERCÉDÈS-BENZ Modèles 1954
La révélation de l'année
La nouvelle MERCÉDÈS-BENZ 180
9 CV impôts, 8,7 l. aux 100 km., 126 km/h., avec la place et le confort d'une grande voiture.
Tenue de route et sécurité incomparables.
Conduite intérieure 5-6 places, 4 portes
Fr. 12.900.-

La même voiture avec **moteur Diesel**, consommation moins de 7 l. de gas-oil aux 100 km., la voiture la plus économique.
Fr. 13.800.-

Au Salon de Genève, Mercedes présentera pour la première fois la nouvelle

MERCÉDÈS-BENZ 220
12/85 CV, 6 cylindres, livrable en conduite intérieure 4 portes, cabriolet 2-4 places, coupé 2-4 places, à partir de
Fr. 16.900.-

MERCÉDÈS-BENZ 300
La voiture de grand tourisme insurpassée.
Vitesse maximum : 160 km/h., consommation 13,5 l. aux 100 km/h., dès
Fr. 27.400.-

Nous vous invitons à visiter le stand Mercedes au Salon de Genève du 11 au 21 mars, où nos représentants se feront un plaisir de vous accueillir

Agence MERCEDES-BENZ pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers :

TRANSAIR S.A. Colombier
Tél. 6 33 88
Collaborateur pour la vente :
M. André JEANNERET, les Tilleuls, Hauterive
Tél. 7 51 26

Embellissez vos jardins !

Cette année aussi, nous sommes heureux de vous offrir un **Superbe assortiment d'OIGNONS À FLEURS**
de Hollande, à des prix extrêmement avantageux

Glaieuls (11 variétés)	sachet à 7 ou 9 oignons	1.-
Anémones (2 variétés)	sachet à 20 oignons	1.-
Renoncules	sachet à 30 oignons	1.-
Montbretias	sachet à 30 oignons	1.-
Bégonias géants	sachet à 4 oignons	1.10

Dès mardi 16 mars
Dans tous nos magasins

MIGROS
Société coopérative

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les enseignements de l'élection de Seine-et-Oise

Seule la solidarité des partis nationaux peut faire obstacle à la progression de l'extrême-gauche

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

De toute évidence et compte tenu d'un fort contingent d'abstentionnistes repentis, c'est la discipline des électeurs nationaux qui a permis à Mme Peyroles (M.R.P.) d'éliminer le concurrent communiste André Stil, arrivé seulement en seconde position avec 125,957 voix, contre 138,394 à la candidate unique des partis du centre et de la droite, pour l'élection partielle de Seine-et-Oise.

Contrairement à ce qu'avaient escompté les machinateurs du parti de Moscou, les convictions européennes de Mme Peyroles ont très peu compté dans cette élection-test. Le bon sens l'a emporté sur les contingences purement circonstancielles, et fort heureusement l'électeur non marxiste a très bien compris ce qui lui était demandé : savoir choisir entre un candidat qui représentait le communisme dans sa ligne la plus orthodoxe et une candidate qui ne prétendait à rien d'autre que de dresser un barrage contre la candidature moscovite.

Ce retour à la raison, tardif mais bienvenu, est encourageant dans la

mesure où il atteste qu'on ne fait pas appel en vain au patriotisme des Français et au civisme des citoyens. Pour une fois, l'unité d'action s'est affirmée du côté des modérés et l'exemple est assez rare pour qu'il soit opportunément souligné.

Ceci rappelé, il reste que le communisme demeure une puissance politique incontestable puisque, dans cette votation partielle, il totalise quand même plus de 40 % de suffrages exprimés. Rien que ce chiffre témoigne de la besogne qui reste encore à accomplir. Son sens est clairement tranché et son cadre étroitement désigné, et comme d'autre part la candidature socialiste peut être considérée comme négligeable puisqu'elle n'a pu rallier que 7,3 % des bulletins, on en conclura tout naturellement que seule la solidarité des partis nationaux peut efficacement contraindre l'extrême-gauche à rester sur la défensive. On s'en doutait d'ailleurs un peu. La preuve vient d'en être magistralement administrée.

On souhaite que la leçon n'en soit pas perdue, et tout particulièrement dans les assemblées où trop souvent les élus du centre et de la droite multiplient les exemples fâcheux d'une division qui est à l'origine de la plupart de leurs échecs parlementaires.

Le procès Marie Besnard

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une lettre parvient au Parquet. Elle accuse formellement une bourgeoise connue de la ville, d'origine paysanne, Marie Besnard, 52 ans, d'avoir, deux ans plus tôt, empoisonné son mari Léon.

Marie Besnard est accusée et le parquet ordonne l'exhumation du corps de Léon Besnard.

Jusqu'en juillet, Marie Besnard s'agit. Il semble qu'elle redoute les résultats de l'expertise puisque, par l'intermédiaire d'un jeune notaire, elle prend contact avec un détective privé et lui remet 100 mille francs français pour qu'il fasse revenir Mme Pintout et M. Massip sur leurs accusations.

— Je ne me souviens pas ! a répondu Marie Besnard, lors de la première audience du procès de Poitiers.

Et cette amnésie parut étrange : lorsqu'une Marie Besnard, connue pour l'amour qu'elle porte à l'argent, déclare qu'elle ne se souvient plus de la remise d'une pareille somme, on peut s'étonner. Le fait frappa tous les auditeurs du procès.

En juillet 1949, le docteur Bérout fait parvenir ses conclusions. Il a découvert 39 milligrammes d'arsenic par kilo de viscères, donc plus qu'il n'en faut pour conduire un homme au cimetière. Le 21, Marie Besnard est enfermée à la prison de Poitiers. Le temps n'est pas loin où l'on va faire d'elle « l'empoisonneuse du siècle ».

Trop de cadavres

Le juge d'instruction écoute avec une infinie compassion tout ce qu'il se dit à Loudun. Or, dans le voisinage, les langues ne connaissent plus de loisirs. D'abord, Marie Besnard a empoisonné sa mère. Puis il y a la sœur de Léon Besnard, Lucie, que l'on a trouvée pendue en 1941. Tout un roman se construit : c'est Léon qui a étranglé sa sœur de ses propres mains, puis l'a pendue, pour faire croire à un suicide. Il a agi naturellement avec la complicité de Marie.

Tant et si bien que le jury décide de faire bonne mesure. Tous les morts qui, de près ou de loin, ont touché à Marie Besnard seront déterrés. Leurs dépouilles seront expédiées en boîtes soigneusement closes à Marseille et le docteur Bérout aura à dire s'ils ont subi l'arsenic. On remonte jusqu'au premier mari de l'accusée, Auguste Antégnay, mort en 1927. On ne retrouvera naturellement qu'un squelette — mais peut importe. Le fait est que dès le lendemain de la mort d'Auguste, Marie Besnard a tuteur Léon Besnard, qu'elle épousera bientôt. A vingt-deux ans de distance, cette hâte paraît un élément suffisant pour que l'on confie les ossements du disparu au médecin marseillais.

Massacre à l'arsenic : 11 morts

Finalement, treize cadavres émergent des profondeurs. Le docteur Bérout en abandonnera deux en chemin. Pour les autres, il est formel : empoisonnement.

ment. Il reste donc pour l'accusation à constater son dossier. Pourquoi il le massacre à l'arsenic ? Il faut définir le mobile de chaque empoisonnement. A vrai dire, il suffira d'un seul : l'intérêt.

Si l'on en croit le portrait tracé par l'accusation, Marie Besnard apparaît comme une araignée qui a distillé l'arsenic selon un plan diabolique. Toutes ses « victimes » — sauf Lucie, sa belle-sœur — appartiennent de près ou de loin à sa famille. Lorsqu'elles meurent, le moment ne restait plus qu'un héritier possible : Marie Besnard ou son mari. C'est ainsi que l'on construit les belles fortunes.

L'ouverture du procès

BORDEAUX, 15 (A.F.P.). — A l'ouverture du procès de Marie Besnard, hier après-midi, l'avocat général a précisé la position de l'accusation, qui élimine un certain nombre de cas avant fait l'objet de l'ordonnance de nonvoi.

L'accusation, déclare-t-il, ne retiendra que les cas suivants : Léon Besnard, mari de l'accusée, veuve Davailleaud, sa mère, veuve Bodineau, née Lallier, sa cousine, veuve Toussaint-Rivet, Marcelin Besnard, beau-père de l'accusée, Pierre-Eugène Devaillaud, son père.

C'est un fait d'importance capitale : ne reprochait-on pas à l'accusée d'avoir par le moyen du poison, provoqué une cascade d'héritages dont elle bénéficiait ? A tout crime il faut un mobile et l'acte gratuit est plutôt du domaine du roman que de celui du procès. Avec les douze assassinats, le mobile « tenait » très fort. Pour les sœurs Lallier, mortes à neuf jours d'intervalle, l'avocat général estime que la première a pu être empoisonnée mais non la seconde. Or, c'est celle-ci qui avait testé en faveur de Besnard. Quel serait alors le mobile du crime ?

Quant à Marie Besnard, elle se défend très bien. La voix est enfantine, presque plaintive, ce qui ne l'empêche pas de paraître sincère. Elle parvient même à donner de la ressemblance aux malades qu'elle a commises en lançant des policiers privés dans une enquête destinée à l'innocenter, alors qu'on lui reproche de l'avoir fait pour brouiller les cartes.

Elle sait aussi s'expliquer sur son comportement en prison, comportement qui semblait être celui d'un coupable. Elle affirme avoir été terrorisée par des condamnés placés dans sa cellule. « J'ai écrit tout ce qu'il me venait à l'esprit », dit-elle.

Demain, sans doute, le commissaire Noquet, qui mena l'enquête, se verra-t-il harcelé par la défense sur les raisons qu'il eut de mettre d'autres détenues avec Marie Besnard, et sur la méthode inhabituelle dont il usa en allant interroger l'inculpée, sans la présence de ses avocats, dans la prison.

La conférence interaméricaine a adopté la résolution sur la lutte contre le communisme

Par 17 voix contre 1 et 2 abstentions

CARACAS, 15. — La conférence panaméricaine, siégeant à Caracas, a accepté, samedi, par dix-sept voix contre une et deux abstentions, la résolution américaine, présentée par M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat, qui prévoit une action commune des Etats américains contre le communisme international.

Pour et contre

Se sont prononcés pour la résolution les Etats suivants : Etats-Unis, Brésil, Bolivie, Salvador, Pérou, Cuba, Paraguay, Honduras, Panama, République dominicaine, Equateur, Venezuela, Chili, Haïti, Nicaragua, Uruguay et Colombie. L'Argentine et le Mexique se sont abstenus et le Guatemala a voté contre. La répartition définitive des voix était déjà connue lorsque les différentes délégations procédèrent à un vote séparé sur le premier alinéa de la résolution dans lequel on condamne l'activité du mouvement communiste international comme intervention dans les affaires américaines.

La résolution

Après avoir qualifié l'activité du communisme en Amérique d'« intervention », la résolution déclare qu'un gouvernement communiste dans l'un des Etats américains « menacerait la paix de toute l'Amérique » et prévoit à ce sujet des « consultations et démarches » dont les bases légales avaient déjà été créées en 1947 par l'accord définitif interaméricain de Rio-de-Janeiro. Des sanctions économiques ou diplomatiques contre un Etat sous domination communiste ne pourront être décidées que par une majorité des deux tiers. La résolution demande finalement la « révélation de l'activité et du financement des mouvements et de l'identité des agents communistes dans l'hémisphère américain et un échange d'informations continu entre les Etats sur les activités communistes menaçant la souveraineté des Etats américains ».

Satisfaction et regrets américains

La délégation américaine à la conférence panaméricaine considère le résultat du vote sur la résolution comme un grand succès et M. Dulles, qui avait prolongé son séjour à Caracas de dix à quinze jours, pour défendre cette seule

résolution américaine jusqu'à la fin, a exprimé son contentement.

Mais la délégation américaine a beaucoup regretté l'abstention de l'Argentine et du Mexique au vote, tout en qualifiant le vote négatif du Guatemala de « non défavorable », les tendances de l'extrême-gauche du gouvernement guatémaltèque ayant prouvé la justesse des appréhensions américaines et n'étant maintenant plus un mystère pour le monde tout entier.

Avant de partir de Caracas, M. Dulles a encore déclaré que les Etats américains avaient maintenant le devoir de veiller à ce que les « ennemis de la liberté ne s'infiltrèrent pas par la brèche qui s'est ouverte dans les rangs américains ». Une partie de la doctrine de Monroe, devait déclarer le secrétaire d'Etat à son arrivée à Washington dimanche soir, qui a été oubliée depuis longtemps, devient ainsi la base internationale de l'hémisphère occidental.

Echos soviétiques

PARIS, 15 (A.F.P.). — L'agence soviétique Tass a commenté hier matin, dans son émission radiotélégraphique, les travaux de la conférence panaméricaine de Caracas et la résolution anti-communiste qui y a été votée.

Elle déclare notamment : « Cette résolution, imposée par les Etats-Unis, permet en fait l'ingérence de ce pays dans les affaires intérieures des nations de tout le continent américain. Le caractère « interventionniste » de la résolution a été clairement démontré lors des débats qui ont précédé son adoption. »

Et l'agence soviétique, après s'être référée aux exposés faits pendant la discussion par les délégués du Mexique, de l'Argentine et du Guatemala, conclut en déclarant que « l'attitude des Etats-Unis est dictée par la crainte évidente qu'il ne soit formé devant l'éventualité d'une coalition des pays d'Amérique latine pour défendre leur indépendance nationale ».

Aux ETATS-UNIS, le général Eisenhower a expliqué le programme fiscal de son gouvernement, lundi soir, dans une émission radiodiffusée et télévisée. Il a déclaré qu'il était de nature à fortifier l'économie nationale, créer plus de possibilités de travail et donner une sécurité plus grande aux salariés américains. Il a ensuite demandé au congrès d'approuver les allègements fiscaux qu'il propose et dont le montant global est de 1,397,000,000 de dollars.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 h. 15
« TU SAIS TOUTES CHOSES »
par M. F. de Rougemont
Union pour le Réveil.

Chapelle adventiste
39, faubourg de l'Hôpital
Ce soir à 20 h. 15
Une maladie tenace :
« L'Orgueil spirituel »
La cognée est mise à la racine des arbres
(Daniel, chapitre 4)

Anglo-Swiss Club
NEUCHÂTEL
Public meeting tonight at Beau-Rivage,
at 8.15 p. m.
Lecture by Miss Edith Raybould on
William Faulkner, a much disputed and
remarkable American writer
(Nobel Prize 1950)

Sperry Créola
la charmante chanteuse
et danseuse endiablée
vous attend à
L'ESCALE

THÉÂTRE
Ce soir à 20 h. 30
LA DAME DE TRÈFLE
3 actes, de Gabriel AROUT
avec
GINETTE LECLERC
Location : Agence Strüblin, librairie
Reymond, tél. 5 44 66.
Ce soir et demain soir, à 20 h. 15
Salle des conférences
FILM EN COULEURS
En Afrique équatoriale
chez le Dr A. Schweitzer
présenté et commenté par M. A. Henry,
professeur à Berne
Billets en vente à l'entrée : Fr. 1.70

Baisse!
ENDIVES
de Bruxelles -.85
le 1/2 kg.
MIGROS
Société coopérative

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		Cours du	
OBLIGATIONS	12 mars	15 mars	
8 1/2 % Fédéral 1941	101.60	101.50	
3 1/2 % Fédéral 1946, avril	107.90	107.90	
3 % Fédéral 1949	108.60	108 3/4	
3 % C.F.F. 1903, diff.	104.30	104.30	
3 % C.F.F. 1938	105.70	105.80	
ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1233.	d 1235.	
Société Banque Suisse	1112.	d 1112.	
Crédit Suisse	1158.	d 1157.	
Electro Watt	1422.	d 1440.	
Interhandel	1550.	d 1550.	
Mot.-Col. de Fr. 500.	950.	d 965.	
S.A.E.G., série I	79 1/2	d 80.	
Italo-Suisse, priv.	259.	d 258.	
Réassurances, Zurich	8680.	d 8575.	
Winterthur Assur.	6840.	d 6925.	
Zurich Accidents	4900.	d 5000.	
Aar et Tessin	1305.	d 1305.	
Saurer	1070.	d 1068.	
Aluminium	2365.	d 2375.	
Bally	875.	d 870.	
Brown Boveri	1205.	d 1188.	
Fischer	1130.	d 1138.	
Lonza	980.	d 980.	
Nestlé Alimentana	1668.	d 1696.	
Sulzer	1990.	d 1975.	
Baltimore	89 1/2	d 88 1/2	
Pennsylvania	73.	d 73.	
Italo-Argentina	31 1/2	d 31.	
Standard Dutch Oil	477.	d 490.	
Sodec	349.	d 42 1/2	
Standard Oil	349.	d 351.	
Du Pont de Nemours	474.	d 474.	
General Electric	437.	d 434.	
General Motors	274 1/2	d 274 1/2	
International Nickel	162.	d 162.	
Kennecott	303.	d 304 1/2	
Montgomery Ward	254.	d 254.	
National Distillers	30 1/2	d 30 1/2	
Aluminium B	59 1/2	d 59.	
U. States Steel	178 1/2	d 178 1/2	

BALE		Cours du	
Ciba	2950.	d 2970.	
Schappe	750.	d 760.	
Sandoz	3035.	d 3080.	
Gelgy nom.	2930.	d 2920.	
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6715.	d 6725.	

LAUSANNE		Cours du	
B. G. Vaudois	880.	d 882 1/2	
Crédit Fonc. Vaudois	877.50	d 875.	
Romande d'Electricité	602.	d 604.	
Câbleries Cossonay	2860.	d 2850.	
Chaux et Ciments	1450.	d 1400.	

GENÈVE		Cours du	
Amerosec	126.	d 125 1/2	
Aramayo	8 1/2	d 8 1/2	
Chartered	41 1/2	d 41 1/2	
Cardy	238.	d 238.	
Physique porteur	427.	d 370.-ex	
Schéron porteur	495.	d 490.	
S. K. F.	274.	d 275.	

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		12 mars		15 mars	
Banque Nationale	820.	d	820.	d	
Crédit Fonc. Neuchâtel	750.	d	750.	d	
La Neuchâteloise as. g.	1300.	d	1300.	d	
A.P. Gardy, Neuchâtel	240.	d	238.	d	
Câbles élec. Cortaillood	9300.	d	9270.	d	
Ch. et Tréf. Cossonay	2870.	d	2850.	d	
Chaux et cim. Suls. R.	1400.	d	1390.	d	
Ed. Dubled & Cie S.A.	1350.	d	1390.	d	
Ciment Portland	3300.	d	3300.	d	
Etabliss. Perrenoud	560.	d	560.	d	
Suchard-Hol. S.A. «A»	365.	d	365.	d	
Tramways Neuchâtel	550.	d	550.	d	
OBLIGATIONS					
Etat Neuchâtel, 2 1/2 1932	105.	d	105.	d	
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1945	104.50	d	104.50	d	
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1949	104.50	d	104.50	d	
Com. Neuch., 3 1/2 1947	103.50	d	103.50	d	
Com. Neuch., 3 1/2 1951	103.	d	103.	d	
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	103.25	d	103.25	d	
Le Locle, 3 1/2 1947	102.	d	102.	d	
Lab. Cortaillood, 3 1/2 1948	104.	d	104.	d	
Forc. m. Chât., 3 1/2 1951	104.75	d	104.75	d	
Elec. Neuchâtel, 3 1/2 1951	103.50	d	103.50	d	
Tréh. Neuch., 3 1/2 1948	103.	d	103.	d	
Chocol. Klaus, 3 1/2 1938	103.	d	103.	d	
Paillassier S.A., 4 1/2 1948	102.50	d	102.50	d	
Suchard-Hol. S.A. «A»	103.50	d	103.50	d	
Tabcas N.-Ser., 3 1/2 1950	102.50	d	102.75	d	
Taux d'escompte Banque Nationale	1 1/2 %				

Billets de banque étrangers

du 15 mars 1954		Achat		Vente	
France	1.14 1/2		1.18 1/2		
U. S. A.	4.27		4.31		
Angleterre	11.35		11.55		
Belgique	8.35		8.55		
Hollande	110.		112.50		
Italie	0.66 1/2		0.69		
Allemagne	99.50		102.50		
Autriche	16.20		16.90		
Espagne	9.50		10.10		
Portugal	14.80		16.		

Marché libre de l'or
Pièces suisses 29.50/32.50
françaises 30.-/33.-
anglaises 38.-/42.-
américaines 7.50/8.50
lingots 4800.-/4950.-
Tous non compris
Cours communiqués, sans engagement,
par la Banque cantonale neuchâteloise

Une affaire extraordinaire devant la Cour d'assises de Zurich

Un escroc dont 400 personnes ont été victimes répond de ses délits

ZURICH, 15. — Lundi s'est ouverte, sous la présidence de M. Gut, juge suprême, la deuxième session de la Cour d'assises de cette année. Une seule affaire est inscrite au rôle de cette session, qui durera de trois à quatre semaines, mais une affaire extraordinaire par le montant du délit et le nombre des personnes lésées. En effet, Alfredo Menk, né le 29 mars 1923 à Zurich, négociant, marié déjà pour la troisième fois et dont le casier judiciaire jusqu'ici était vierge, comparait sous l'accusation d'escroquerie répétée, d'un montant de 615,000 fr. et de tentatives d'escroqueries, pour la somme de 98,517 fr., le tout commis de février 1946 à janvier 1952, au détriment de plus de 400 personnes.

250 travailleurs à domicile parmi les victimes

Selon l'acte d'accusation, de février 1946 à octobre 1949, plus de 250 travailleurs à domicile ont été escroqués. Menk, ou sa maison récemment fondée « Uni-Tip », leur vendait ou leur prêtait contre caution une machine à imprimer des étiquettes en celluloid, en leur faisant des promesses fallacieuses et en taisant l'aspect véritable du problème, tout en exigeant pour ses machines un prix plusieurs fois supérieur à leur valeur véritable.

De telles escroqueries, par lesquelles les fournisseurs de machines promettaient aux travailleurs à domicile des gains mensuels intéressants, sans informer leurs victimes de la capacité véritable d'absorption du marché suisse pour de telles étiquettes en celluloid, sont venues plusieurs fois ces derniers temps devant les tribunaux et ont régulièrement abouti à des condamnations aux travaux forcés.

Le cas de Menk se distingue des affaires précédentes non seulement par son extension, mais aussi en ce que les gens cherchant du travail à domicile semblaient protégés contre tout risque, car Menk leur promettait par contrat une indemnité journalière de 18 francs, s'il ne parvenait pas à leur fournir du travail en suffisance, et s'engageait à reprendre la presse à celluloid en cas de rupture de contrat, en décomptant un amortissement fixé d'avance.

En vérité — selon l'acte d'accusa-

tion — Menk avait imaginé un système pour conserver entièrement ou en majeure partie la somme que devait déposer comme garantie le travailleur à domicile pour couvrir le risque de rupture de contrat. Menk, par diverses manœuvres, s'arrangeait pour provoquer la rupture du contrat. Des quelques 250 travailleurs à domicile demeurant dans toutes les régions du pays, jusque dans les vallées alpêtres les plus reculées, la plupart ont été « refaits » les premiers temps en moyenne de 2675 fr., par la suite de 2975 fr.

« Protection du débiteur ! »

Le second groupe de délit, réuni sous le nom de « protection du débiteur », comprend plus de 150 cas de personnes lésées, de 1949 au moment de l'arrestation de Menk, en janvier 1952. L'accusation soutient que Menk, faisant usage de noms heureusement choisis et sans cesse changeants, tels que Bureau fiduciaire, Procura, Prodebita, Meval S.A., International Trading Agency et Bureau de Zurich de la société anonyme par actions pour le commerce américain et européen, Vaduz, attirait les dupes, promettant aux débiteurs qui s'engageaient à effectuer leurs remboursements par son intermédiaire, que lui-même et ses « collaborateurs juridiques » (en fait inexistant), les aideraient à amortir de façon avantageuse leurs dettes grâce à de judicieux plans de paiements. En réalité, déclare l'acte d'accusation, Menk comptait des honor

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

LES CONFÉRENCES

L'Évangile dans le monde ouvrier français

Il est regrettable que le titre de la remarquable conférence qu'a donnée dimanche soir à la Grande salle des conférences le pasteur Marc Héribel de Rouen, n'ait pas été formulée avec plus de précision que ne l'indiquaient les affiches : « A l'avant-garde, le combat est engagé ». Si l'on avait su que cette avant-garde, c'est le monde ouvrier français et que ce combat est celui qu'avec les prêtres-ouvriers, les pasteurs de la Mission populaire évangélique de France mènent pour faire pénétrer l'Évangile dans les masses ouvrières qui l'ignorent, la Salle des conférences aurait été plus qu'à moitié remplie. Car il n'est guère de problème plus urgent et plus actuel que celui que pose, en France particulièrement, l'évangélisation du monde ouvrier. Preuve en soit l'intérêt unanime que soulève aujourd'hui le ministère des prêtres-ouvriers.

Nous savons que le ministère du prêtre et celui du pasteur ne se définissent pas, théologiquement, de la même façon. Mais en face de la terre de mission que représente cette large part du monde moderne, en face des souffrances et des espoirs qui s'expriment, les Églises sentent une égale responsabilité, et il n'est pas étonnant que des méthodes nouvelles d'évangélisation s'imposent.

Le pasteur Héribel, qui est Normand, natif de Rouen, se sent en mission dans sa propre ville. Incarnant la confiance du Pasteur de paroisse et directeur de la Fraternité, il rend hommage au travail accompli dans les mêmes milieux par ses frères catholiques. Il pense que l'évangélisation actuelle consiste, selon une récente définition, à « être avec ». Évangéliser le monde ouvrier, c'est d'abord « être avec lui », c'est-à-dire partager ses problèmes, ses souffrances, mais aussi participer à ses espérances. Certes, il y a un risque dans cet effort, mais c'est le risque de la foi, et c'est le seul terrain sur lequel puisse s'élever l'Église avec son message à elle : l'Évangile.

Ainsi la Mission populaire évangélique de France — avec ses nombreux postes avancés — que représentait le pasteur Héribel, est autre chose et plus qu'une bonne œuvre : un témoignage de la foi chrétienne là où l'Évangile et sa puissance de salut sont à peu près inconnus et parfois méconnus.

La conférence de dimanche soir, introduite par l'un des pasteurs de la ville, était organisée par la paroisse de Neuchâtel.

J. V.

Soirée de l'École du dimanche de la Maladière

On nous écrit : Samedi soir, les enfants de l'École du dimanche de la Maladière, conduits par leurs moniteurs et monitrices, au dévouement desquels nous rendons hommage, offraient à leurs parents, la soirée devenue traditionnelle.

Ce fut incontestablement un succès ! Après une première partie « liturgique » consistant à chanter d'un psaume et la récitation de l'oraison dominicale par tous les enfants, chaque groupe y alla de sa ou ses productions et ce fut tout un programme varié et charmant dont les numéros défilèrent sans autre interruption que celle prévue pour la vente des caramels.

Le chroniqueur de cette sympathique manifestation confesse que, tout en suivant avec un plaisir sans mélange, les évolutions des enfants, il se laissa distraire à plus d'une reprise par les spectateurs et qu'il se dit, avec la joie que l'on devine, en voyant tous ces parents, attentifs et souriants, ravis par les prouesses de leur progéniture, que la famille semble bien résister victorieusement encore à tout ce qui se lie pour la démolir et que l'Église est heureuse qu'il peut réunir tant de parents et tant d'enfants dans la maison de Celui qui, de génération en génération accorde Sa bénédiction aux foyers qui Le craignent et qui Le servent.

A. J.

La Société suisse de zoologie a tenu son congrès dans nos murs

La Société suisse de zoologie a tenu son congrès à Neuchâtel samedi et dimanche. Une quarantaine de membres étaient présents. Les travaux furent dirigés par M. Jean-G. Baer, professeur à notre université et président de la société. Au cours de la séance administrative qui eut lieu à l'Aula, le professeur Baltzer, de Berne, a été nommé président d'honneur à l'occasion de son 70ème anniversaire et en raison des services éminents qu'il a rendus à la société et à la science. Vingt communications scientifiques ont été présentées et ont donné lieu à d'intéressantes discussions.

Le professeur Lüscher, de Berne, a présenté un film qui a réalisé au centre scientifique suisse de la Côte d'Ivoire sur la vie des termites. Enfin, hôte du congrès, le professeur Louis Gallien, de la Faculté des sciences de Paris, a fait une conférence publique, dont nous avons parlé hier.

Samedi soir, un dîner réunît les congressistes à l'hôtel du Poisson, à Auvornier. Dimanche, après le déjeuner pris au Buffet de la gare, nos hôtes visitèrent le chantier de construction des nouveaux laboratoires universitaires au Mail. L'Etat de Neuchâtel a offert un vin d'honneur.

Vers une manifestation italienne

On annonce que le 1er mai, les Italiens qui furent internés à Neuchâtel pendant la guerre seront reçus dans notre ville et seront l'objet d'une manifestation spéciale.

Naissances

Monsieur et Madame Aurèle CATTIN et leur fille Nicole, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Denis
Le Locle, 14 mars 1954
Girardet 4 a Maternité

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Bralchet

Le Conseil d'Etat propose de reviser le régime des assurances des titulaires de fonctions publiques

Comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le Conseil d'Etat vient de soumettre au Grand Conseil un rapport volumineux — il ne compte pas moins de 80 pages — à l'appui d'un projet de loi concernant la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel. Il s'agit d'un problème extrêmement complexe et ardu dont nous nous efforçons de dégager les grandes lignes. Il s'agit d'accorder aux titulaires de fonctions publiques et à leurs survivants, en cas d'invalidité, de mise à la retraite ou de décès, des rentes calculées sur les traitements actuels, et non plus sur les traitements de 1935. La révision proposée est donc la suite logique de l'entrée en vigueur des nouvelles échelles de traitement acceptées par le peuple en 1951.

La législation actuelle

Les prestations auxquelles les titulaires de fonctions publiques grevant le budget de l'Etat et leurs survivants peuvent prétendre en cas d'invalidité, de mise à la retraite ou de décès sont, à l'heure actuelle, d'une nature et d'un montant très divers. On peut distinguer à cet égard plusieurs catégories de bénéficiaires, et notamment :

- a) les conseillers d'Etat et les membres de leurs familles qui reçoivent une pension versée directement par l'Etat et en contrepartie de laquelle les intéressés n'ont dû payer aucune cotisation spéciale ;
- b) les membres assurés de trois principaux fonds et caisse de retraite et de prévoyance érigés et administrés sous l'égide de l'Etat (magistrats et fonctionnaires, personnel de l'enseignement primaire, personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur). Les conditions d'affiliation et de sortie, le montant des cotisations et le taux des pensions varient fortement d'une de ces institutions à l'autre.

Le régime d'assurance auquel sont soumis la plupart des titulaires de fonctions publiques est donc extrêmement complexe. De plus, la législation en vigueur présente de graves lacunes, estime le Conseil d'Etat. Sa diversité a pour effet de créer certaines inégalités de traitements. A cotisations égales, les prestations accordées par l'Etat ou par les fonds de prévoyance sont parfois inégales. Aussi, au moment où il se révèle nécessaire d'adapter les retraites des titulaires de fonctions publiques aux nouveaux traitements stabilisés, le Conseil d'Etat saisit-il l'occasion

qui lui est offerte de revoir dans son ensemble le régime d'assurances de ces titulaires.

Champ d'application

- Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'adopter les mesures suivantes :
- 1) refondre complètement et unifier les statuts de la caisse de pensions et de retraite en faveur des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat, du fonds primaire et du fonds secondaire ;
 - 2) réaliser la fusion de ces trois caisses ;
 - 3) appliquer de nouvelles conditions d'assurance à tous les membres de ces fonds qui ne touchent pas une pension de retraite au 31 décembre 1953 ;
 - 4) maintenir sans changement les pensions servies en date du 31 décembre 1953 ;
 - 5) reviser les dispositions relatives aux allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de pensions calculées conformément à la législation en vigueur avant le 1er janvier 1954 ; incorporer dans l'allocation ordinaire l'allocation supplémentaire unique votée par le Grand Conseil en 1951, en 1952 et en 1953, dans le but de compenser la hausse de l'indice du coût de la vie survenue depuis la date où le montant de l'allocation ordinaire a été fixé pour la dernière fois, soit février 1949 ; supprimer la limite de revenu au-delà de laquelle aucune allocation n'est servie ; enfin supprimer la retenue opérée sur l'allocation versée aux pensionnés bénéficiaires d'une rente A.V.S. ordinaire ;
 - 6) supprimer à l'avenir la rente complémentaire servie à bien plaire par l'Etat à certains magistrats et fonctionnaires ;
 - 7) adapter aux traitements stabilisés de 1951 la rente servie à partir du 1er janvier 1954 aux magistrats, aux fonctionnaires de l'Etat et aux employés surnuméraires qui seront affiliés d'office, en qualité de déposants, à la nouvelle caisse de pensions.

Le projet du Conseil d'Etat fixe les conditions d'assurance de tous les titulaires de fonctions publiques. Deux exceptions sont cependant faites à cette affiliation générale à la caisse de pensions. Ne peuvent y être admis : les conseillers d'Etat et les membres de leurs familles, dont les pensions sont fixées actuellement par la loi du 16 mars 1920 et qui ne sauraient être assimilés sur

ce point aux autres serviteurs de l'Etat ; les personnes âgées de plus de 55 ans révolus.

Par ailleurs, la législation applicable aux agents de la police cantonale et du service des ponts et chaussées nommés avant le 1er janvier 1926 sera maintenue provisoirement dans son état actuel.

Bases techniques de la nouvelle caisse

Le rapport étudie ensuite les bases techniques d'une caisse de retraite et aborde la question fondamentale du choix entre les systèmes de financement. Faut-il appliquer à la nouvelle caisse le principe de la capitalisation selon lequel les trois caisses actuelles sont organisées, ou s'appliquer le principe de la répartition, ou encore un principe mixte ? Le Conseil d'Etat se prononce pour la troisième solution qui est celle, rappelons-le, de l'A.V.S.

Ce système mixte auquel le gouvernement s'est arrêté comporte en fait une entorse au principe de la capitalisation pure et une concession au principe de répartition. L'Etat et les autres employeurs dont le personnel est affilié à la nouvelle caisse verseront en effet à cette dernière, en plus de la cotisation ordinaire calculée sur la base des traitements assurés, une contribution annuelle égale à l'intérêt du déficit technique constaté lors de l'établissement du dernier bilan. Comme aucun amortissement du déficit n'est prévu, la contribution en question sera en principe perpétuelle et seul son taux variera selon que le déficit ira en croissant ou en diminuant.

Comme les trois caisses existantes accusent déjà d'importants déficits, le Conseil d'Etat a été contraint d'en tenir compte lors de l'élaboration des nouvelles conditions d'assurance. Mais, d'un autre côté, il a dû veiller à ce que le montant de la rente que toucheront les membres de la nouvelle caisse soit, dans tous les cas, supérieur à la somme représentée par la pension et par l'allocation de renchérissement servies aux rentiers actuels. Car il serait inéquitable, écrit le rapport, que la situation matérielle des retraités de l'ancien régime soit meilleure que celle des retraités du nouveau régime qui, eux, fourniront, sous la forme d'une augmentation sensible de leur cotisation, la contrepartie partielle, voire totale, des prestations dont ils bénéficieront.

(A suivre)

DOMBRESSON

Soirée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte paroissial de Dombresson-Villiers dirigé par M. F. Mojon, a donné samedi sa soirée annuelle.

En première partie, il a interprété « Adieu au pays » de Mendelssohn, « Ah ! oui que je suis à mon aise » de Boellier, qui fut bissé, et « Joli meunier » de Doret, avec piano.

Comme les chanteuses sont plus nombreuses que les ténors et les basses — ce qui d'ailleurs n'a pas nui à l'équilibre des voix — elles ont chanté seules « A toi, mon cœur » de Schubert et « Les petits airs » de C. Boellier. Ce dernier chœur a soulevé l'enthousiasme de la salle qui l'a redemandé.

Enfin, en intermède, M. F. Mojon, qui est aussi violoniste, a interprété le Menuet en sol majeur de Beethoven et le Concerto en ré majeur de Vivaldi. Le public a particulièrement apprécié le jeu de ce musicien.

COFFRANE

Assemblée de paroisse

(c) Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le pasteur, président du Collège des anciens, présente le rapport annuel de la paroisse. Ce rapport est aussi intéressant qu'instructif pour ceux qui préoccupent la vie de l'Église ainsi que les questions si diverses qui se posent à ses membres.

Il rappelle également que la question de l'instruction religieuse des catéchumènes a été heureusement résolue, les leçons s'échelonnent maintenant de novembre à fin mars et la ratification aura lieu le dimanche des Rameaux.

D'autre part, le pasteur est autorisé à se faire remplacer pour le culte un dimanche par mois, ce qui facilitera tout de même quelque peu son travail.

Les comptes présentés par le caissier se soldent par un modeste excédent de recettes, ce qui ne signifie pas que la générosité des membres de l'Église puisse se relâcher.

Enfin il est décidé, à titre d'essai que la prochaine assemblée de paroisse aura lieu le soir et non pas à l'issue du culte.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Farce du 1er avril anticipée ?

Un de nos confrères a annoncé, hier, qu'une affaire bizarre aurait été découverte dans notre village. Un couple inconnu aurait, il y a une semaine, à Paradis-plage, enfilé un enfant en bas âge dans un sac et le bruit aurait couru que celle-ci avait été retrouvée immergée.

Le récit qu'on a fait à notre confrère n'a pas ému les autorités, puisque tant la gendarmerie de Colombier que la police de sûreté et le juge d'instruction ignorent tout de cette affaire. Par conséquent, aucune enquête n'a été ouverte.

AUVERNIER

Accident de ski

(c) Au cours d'un séjour dans les Alpes savoyardes, M. A. C., maître boucher, fit une chute malencontreuse au cours d'une descente à skis, et se fractura une jambe. Après avoir été soigné sur place, il fut transporté le lendemain à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel.

Enchères de vins

(c) Le nombre bien restreint de personnes qui se trouvaient hier matin dans les caves de dégustation de la Station d'essais viticoles, témoignait du peu d'intérêt que suscitait cette mise aux enchères de la récolte 1953.

A 10 h. 30, le greffier du tribunal rassembla tout le monde devant la station et il donna lecture des conditions de vente, puis la mise commença. Cinq vases d'une contenance totale de 17,900 litres furent mis aux enchères. Mais aucune offre ne fut faite par les acheteurs.

Le prix de base était de 1 fr. 35.

BOLE

Soirée de l'Union chorale

(c) La soirée du Chœur d'Hommes l'« Union chorale » est un des grands événements de la vie du village de Bole. Elle est attendue chaque année avec impatience. Celle qui, dimanche dernier, terminait la saison des spectacles dans la localité n'a déçu en rien ceux qui y assisteront. L'« Union chorale », qui célèbre l'an dernier son soixante-quinzième anniversaire, dirigée depuis longtemps par M. Samuel Evard, professeur, est du reste en pleine forme. Sa soirée fut tout d'abord un beau concert, on y entendit avec plaisir des morceaux classiques. Mais ce qui parut le plus intéressant, c'est la société de village, ce sont les œuvres d'auteurs romands. En tout six beaux chants entrecoupés par une pièce d'un auteur romand aussi, « Au septième ciel », de Mme Matter-Estoppey, qui fut jouée avec brio par une troupe qui n'en était pas à son premier succès. Chanteurs et acteurs sont donc tous à féliciter.

D'autre part, le double quatuor de Noiraigue, qui prêtait aimablement son concours, a été particulièrement apprécié dans l'exécution impeccable de quelques morceaux de choix de son répertoire.

JURA BERNOIS

Dimanche à Moutier

Le congrès socialiste jurassien a désigné son candidat à la succession de M. Mœckli

Dimanche, les socialistes jurassiens ont tenu leur congrès à Moutier. Le point essentiel de l'ordre du jour de cette importante assemblée était la désignation du candidat du parti au Conseil exécutif, en remplacement de M. Mœckli qui prend sa retraite comme on sait. Quatre candidats furent présentés. Au second tour déjà, M. Henri Huber, de Moutier, obtint la majorité absolue avec 53 voix. Il fut acclamé par tous les délégués présents comme candidat officiel du parti socialiste jurassien pour remplacer M. Georges Mœckli au gouvernement bernois. Dimanche 21 mars prochain, à Bière, le congrès du parti socialiste du canton de Berne ratifiera sans doute le choix des socialistes jurassiens.

Assemblée des délégués du parti libéral jurassien

L'Assemblée des délégués du parti libéral (radical) jurassien s'est réunie samedi après-midi à Moutier. Après avoir entendu un premier rapport de son président, M. Nahrath, député, de la Neuveville, sur la situation politique dans le canton et dans le Jura, et un second de M. Baumgartner, député-maire de Bière, sur le travail et la députation libérale jurassienne au Grand Conseil bernois, elle a décidé de reporter sur la liste pour renouvellement du gouvernement M. Virgile Moine, son représentant actuel. Elle a en outre procédé à un échange de vues, quant aux prochaines élections au Grand Conseil, qui auront lieu les 1er et 2 mai prochains.

SAIGNELEGIÉ

Deux voyageurs précipités hors d'un car en marche

Le car de Goumois était, dimanche, très rempli. Comme il prenait de la vitesse, après avoir démarré, sa porte s'ouvrit et deux voyageurs furent précipités sur la chaussée. M. Nino Nesi, poète, a eu la jambe droite fracturée. M. Affolter, de Granges, a été très grièvement atteint, il a des blessures ouvertes au visage et une commotion cérébrale. Les deux blessés seront encore radiographiés.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

40 ans d'enseignement

(c) Le conseil municipal vient d'adresser félicitations et remerciements à M. Walter Wütrich, instituteur, pour ses quarante ans d'enseignement.

CHEVROUX

Accident en forêt

(c) Depuis plusieurs semaines, une équipe de bûcherons travaillait dans les caves de la commune de Chevroux. Samedi après-midi, l'un d'eux, M. Robert Rey, de Grandavant près de Grandson, a été atteint par la chute d'un arbre et gravement blessé. Il a été immédiatement conduit à l'hôpital de Payerne, avec une jambe et des côtes fracturées. Son état est grave.

Madame Procureur-Thiébaud et ses filles, Mesdemoiselles Violette, Georgette et Suzanne Procureur, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Tanner-Procureur et leurs enfants, à Renens ; La famille Procureur, à Pesoux ; Monsieur et Madame Edmond Thiébaud, leurs enfants et petits-enfants, à Savagnier et à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Pierre Thiébaud, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame François Nussbaumer, à Villeneuve, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Henri Procureur

retraité C.F.F.
leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle et parent que Dieu a repris à Lui après une longue maladie dans sa 73ème année.
Neuchâtel, le 14 mars 1954.
(Rosière 2).
Repose en paix.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 17 mars, à 15 heures.
Culte au domicile à 14 h. 30.

La Direction de l'usine Decker S. A., a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Walter FRIEDLI

son dévoué chef de fabrication dont elle gardera le meilleur souvenir.
Neuchâtel, le 16 mars 1954.

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

(sp) L'Assemblée annuelle de la paroisse réformée a eu lieu dimanche soir au collège, sous la présidence de M. Robert Huttenlocher, pasteur. Celui-ci a tout d'abord donné connaissance de son rapport sur l'activité en 1953, puis les comptes furent présentés par M. Walter Troesch.

La question des collectes a retenu l'attention de l'assemblée qui a décidé d'introduire un nouveau système pour la récolte des oboles, puis M. Huttenlocher et Mme Zurbuchen ont été chargés de s'occuper du Chœur mixte pour lui donner un nouveau regain d'activité.

M. Alexandre Zurbuchen, président de commune, a remercié le pasteur de son activité et de son dévouement, puis il fut suivi d'une séance de projections lumineuses données par M. Bourgeois, candidat en théologie, sur son séjour aux Etats-Unis et au Canada.

LES BAYARDS

Noces d'or

(c) M. et Mme Camille Jeanneret-Lambercier ont célébré, dimanche, leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits-enfants. La fanfare des Verrières et le Club des accordéonistes du village se sont fait un plaisir de donner un concert en l'honneur des jubilaires.

TRAVERS

Soirée des accordéonistes

(c) La soirée comprenait un programme musical fort bien dirigé par M. Michel Grossen et une pièce en 3 actes de Jean de Létra « Bichon ». Disons d'emblée que le spectacle était trop long qui débutait à 19 h. 45 pour ne se terminer qu'à 12 h. 15.

Les jeunes accordéonistes, accompagnés d'aînés, interprètent une marche et une valse chantée. Puis les plus âgés nous charment avec « Nostalgie » aux belles modulations et « Caprice de printemps ». Le directeur donne en chromatique deux morceaux modernes qui montrent sa virtuosité. Une marche, terminée agréablement, cette partie musicale fort applaudie et composée selon l'aptitude des interprètes.

La pièce « Bichon » a demandé un gros travail de préparation, mais son choix fut-il heureux ? Certains passages ne convenaient guère à de tous jeunes acteurs et encore moins aux enfants de nos écoles, spectateurs.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

Nomination scolaire

(c) La commission scolaire a porté son choix sur Mlle Eliane Calame, de Fleurier, pour occuper le poste d'institutrice de la classe qui s'ouvrira au début de la nouvelle année scolaire.

Un gros effort des Vaudois pour corriger le tronçon Concise-hameau de la Raisse de la route du Pied-du-Jura

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le long des grèves, des camions qui transportent les matériaux et le rocher extrait du bois de la Lance — où l'on amorce ainsi déjà la correction pour l'année prochaine — doivent actuellement faire le détour par Vaumarcus et emprunter la nouvelle route neuchâteloise pour aller déverser leur contenu dans le lac où le remplissage se poursuit avec célérité.

Le pont qui traverse la voie ferrée commence de prendre corps et déjà l'on coule les culées en béton. Prévu au gabarit de la route, soit 10 m. 50 au total, ce sera le passage supérieur le plus en biais de Suisse. Cette technique audacieuse a pu être réalisée grâce aux savants calculs qui ont été

faits par le laboratoire de l'École polytechnique de Lausanne. Sa construction est au reste dirigée par un bureau d'ingénieurs de Lausanne. Cet ouvrage d'art traverse la ligne à l'endroit où celle-ci est le plus en tranchée.

Entre le bord du lac et le pont, la vue est particulièrement belle et l'ingénieur Joseph a eu l'heureuse idée de prévoir deux esplanades avec parc pour autos et places de pique-nique. Voilà qui mettra une fois de plus en valeur notre lac.

Le coût de ces travaux est devisé à 1.500.000 fr., soit 1000 fr. au mètre courant. L'Etat de Neuchâtel participera à la construction du pont,

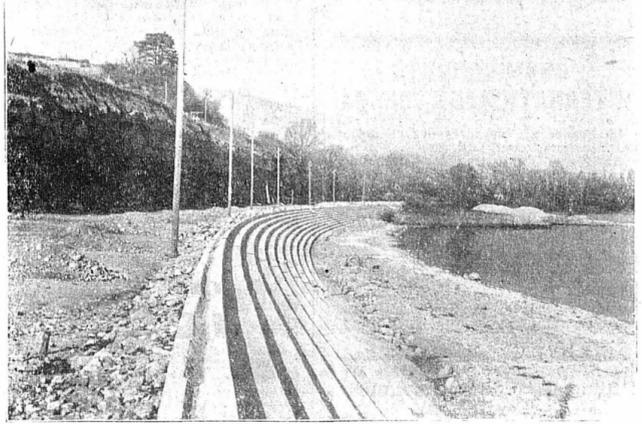
mais il recevra en compensation une certaine somme des C.F.F. à la suite de la suppression des droits de gardiennage à Vaumarcus et à la Raisse où les deux passages à niveau sont supprimés. Il recevra également une subvention fédérale.

Evidemment, d'aucuns auraient souhaité que le tracé empruntât le bord du lac jusqu'à Concise. Hélas, il a fallu y renoncer, car on se heurte à de graves difficultés : nombreuses expropriations, opposition catégorique du Heimatschutz, des chemins de fer fédéraux, prix du mètre courant de la chaussée beaucoup trop élevé, car il aurait fallu prévoir d'importants travaux pour protéger la route contre les hautes eaux. Bref, pour toutes ces raisons, les ingénieurs vaudois se sont finalement ralliés au tracé dont nous parlons plus haut. La dénivellation est relativement faible et le rayon des courbes est tout à fait normal, et l'on peut admettre que ce tronçon satisfiera les plus exigeants des usagers de la route.

En ce qui concerne la correction de la Lance, elle se fera dans le courant de 1955 et coûtera un million. Des corrections très sensibles sont aussi prévues avant l'entrée de Concise, de sorte que, d'ici deux ans, la route du Pied-du-Jura sera parfaite de Vaumarcus à Concise.

Quant au bétonnage du secteur neuchâtelois — où les travaux ont repris le 15 mars — il est prévu pour les mois de mai, juin et juillet. Vaud suivra immédiatement et, si tout va bien, la route pourra alors être livrée au trafic dès le mois d'octobre. Mais ce ne sont là, précisons-le bien, que prévisions.

J.-P. F.

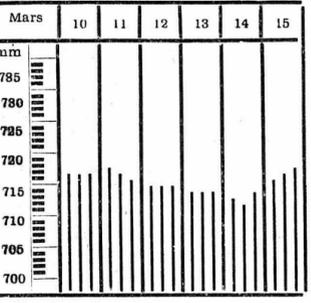


La nouvelle route au bord du lac de Vaumarcus à la frontière vaudoise. (Phot. Jean-Claude Zschau, Neuchâtel)

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 mars. Température : Moyenne : 8,4. min. : 1,8 ; max. : 15,0. Baromètre : Moyenne : 717,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible depuis 11 h. 45 ; nord-ouest modéré de 13 h. à 20 h. 30. Etat du ciel : Variable. Légèrement nuageux à très nuageux pendant la journée. Clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : beau temps. Dans l'après-midi, nuageux en montagne. Sur le plateau, brouillards locaux se dissipant dans la matinée. Deux pendant la journée, vents faibles et variables.